

Réunion annuelle des membres de l'APF (22 septembre 1990)

Statut de la Psychanalyse ou statut du Psychanalyste ?

Raoul Moury

La psychanalyse a connu en France depuis une vingtaine d'années un succès et un développement remarquable tant par le retentissement culturel et scientifique qu'elle rencontra que par son insertion dans les milieux psychiatriques, sociaux et universitaires. Pour des raisons qui tiennent à l'histoire du mouvement psychanalytique et dont la formation fut la pierre de touche, les institutions analytiques ont vu parallèlement se développer un mouvement de scissions répétitives qui aboutirent à la situation actuelle : d'une part deux sociétés sont reconnues par l'I.P.A., la Société Psychanalytique de Paris et l'Association Psychanalytique de France, d'autre part de multiples groupes ou groupuscules sont nés de l'éclatement de l'Ecole Freudienne de Jacques Lacan et se réclament de son héritage. La politique menée par ceux-ci, d'expansionnisme sans frein, eut pour conséquences une croissance exponentielle d'analystes dont la formation est loin de répondre aux exigences prônées par l'I.P.A., et d'amener par les dérives introduites dans la pratique, une menace non seulement sur la représentativité des sociétés analytiques mais plus encore sur la psychanalyse elle-même.

De là est née, proposée par ceux-là même qui étaient à l'origine de cet état de chose, l'idée de créer un "Ordre des psychanalystes" analogue à l'Ordre des Médecins ou des Avocats. Les arguments avancés pour défendre ce projet mêlent et confondent de façon subtile et pas toujours innocente, des notions de niveaux bien différents : la compétence qui est du ressort de la formation et la qualification qui, elle, dépend du registre politique et juridique. Tout cela allant de pair avec la défense d'intérêts financiers et socio-économiques.

On fait comme si la reconnaissance juridique de la profession garantissait l'excellence de la formation des psychanalystes et leur compétence. Ce souci de respectabilité sociale qui verrait l'Etat organiser la délivrance des diplômes et réglementer les conditions d'exercice de ce métier laisse de côté les exigences internes de la formation analytique.

Ce souci de réglementation rejoint d'une certaine manière les préoccupations des sociétés analytiques européennes soumises pour certaines d'entre elles à l'ingérence grandissante des pouvoirs publics comme

le montre l'enquête menée par Alain Gibeault et Gilbert Diatkine : d'où le souhait de voir codifier et harmoniser les conditions d'exercice des psychanalystes européens, en créant un statut professionnel compatible avec les règles de la communauté qui devront entrer en vigueur en 1993.

Ainsi, nous serions poussés à prendre les devants en proposant nous même les mesures propres à mettre de l'ordre dans notre profession. L'A.P.F. ne peut rester extérieure à ce débat et se doit de réaffirmer les positions de principe qui régissent son fonctionnement.

Pour autant la question n'est pas nouvelle et mutatis mutandis, Freud y a répondu de façon ferme et explicite par l'argumentation développée à propos de l'analyse par les non-médecins dans son opuscule "*La question de l'analyse profane*" et dans le dossier publié en 1927 dans l'*International Journal of Psychoanalysis* et la *Zeitschrift*, à la veille du congrès d'Innsbruck. Ce dossier faisait suite à une enquête approfondie menée dans toutes les sociétés analytiques alors existantes. La démonstration de Freud est exemplaire en ce domaine.

Pour défendre la psychanalyse contre ceux que Freud appelle les charlatans analystes, c'est-à-dire "non pas celui qui selon la loi soigne les malades sans pouvoir prouver qu'il possède un diplôme d'Etat" mais "celui qui entreprend un traitement sans posséder les connaissances et les capacités requises", Freud va consacrer un très long développement à réaffirmer la spécificité de la psychanalyse, comme théorie, comme méthode et comme pratique. Cette spécificité se fonde elle-même sur l'objet de l'investigation psychanalytique : les productions et les opérations de l'inconscient en rupture totale avec celles de la conscience. Si toutes les autres sciences traitent celle-ci, la psychanalyse, seule à traiter de l'inconscient, est irréductible à toute annexion, d'où qu'elle vienne, médicale, religieuse, pédagogique, philosophe ou politique. L'analyse ne peut être assujettie à une pensée autre qu'analytique. Dès lors, personne ne doit pratiquer l'analyse sans une formation et un enseignement exigeant et déterminé.

Il s'agit donc moins de défendre les professionnels de

la psychanalyse pour protéger celle-ci - ce que se propose de faire le projet de statut du psychanalyste - que de réaffirmer la spécificité de la psychanalyse et les exigences intellectuelles de la formation, ce qui ne peut se réaliser que par et dans l'institution analytique. La conclusion vient d'elle-même : "ce qui compte, ce sont les possibilités de développement inhérentes à la psychanalyse qui elles ne tombent pas sous le coup des édits et des interdits".

Tels sont pourrait-on dire les principes qui régissent le fonctionnement de l'A.P.F., la formation constituant notre souci majeur. Victor Smirnoff a longuement décrit ses particularités dans le rapport publié dans le bulletin de la F.E.P., *Psychanalyse en Europe*, n° 28/1987, p.102/116, auquel sont empruntées les lignes qui suivent :

"La formation du psychanalyste repose sur un trépied :

- analyse du futur candidat,
- supervision de cure menée par l'analyste débutant,
- enseignement de la théorie analytique."

Quelques points méritent d'être soulignés et constituent les particularités de notre Association.

L'analyse personnelle.

Toute analyse doit être entreprise sans qu'une institution ait à intervenir de quelque manière que ce soit : ni pour favoriser sa décision, ni pour cautionner sa finalité didactique. Ce qui nous conduit, selon les termes de notre Règlement Intérieur, à supprimer la notion d'analyste didacticien et à ne pas nous interdire d'accepter en contrôle des candidats issus d'autres divans que ceux de notre institution.

Cette réforme introduite en 1971 sous la présidence de J.-B. Pontalis, fruit d'une longue réflexion instaurée par Jean Laplanche, repose sur des considérants théoriques qui ne peuvent être développés ici. Cependant pour résumer, il nous semble que l'existence d'analystes didacticiens habilités par l'institution et mandatés par elle, introduit d'emblée dans la cure du "candidat" la résistance d'une représentation - but (*eine Zielvorstellung*) : par identification spéculaire idéalisée, celui-ci va introjecter un modèle analytique, conforme aux exigences institutionnelles.

Les supervisions.

Deux cures de patients adultes, en contrôle individuel, doivent être successivement supervisées. Ce n'est que lors de la première demande de supervision que le candidat s'inscrit à l'Institut de Formation et participe à l'enseignement. Une particularité tient aux modalités de validation qui voit l'analyste débutant et le contrôleur rendre compte à trois de leurs collègues du Comité de Formation du déroulement de cette cure.

Ainsi, le renforcement de l'indépendance de la cure analytique par rapport à l'institution va de pair avec un renforcement de la fonction de formation du collège des membres titulaires dans les supervisions, d'où résulte la nécessité d'une inter-formation de ses membres au sein du Comité de Formation. Il existe donc une didactisation des formateurs au sein de l'Institut de Formation.

Cette formation par les supervisions a pour but, au sein de notre Association, autant de protéger le patient de son analyste que - par le travail effectué sur le contre-transfert de l'analyste - de garantir celui-ci des effets de la situation de séduction généralisée (telle que la définit Jean Laplanche) que toute cure institue. La formation est ainsi sous-tendue par une éthique de la non-transgression.

L'enseignement.

Il vise à l'acquisition des concepts analytiques à travers les séminaires et groupes de travail proposés par les membres de l'institution. Cet enseignement, comme le souligne Victor Smirnoff, est à la fois libre, en ce sens que chaque candidat l'organise à sa guise selon la voie qui lui semble la plus propice à son élaboration personnelle, mais il est attendu de chacun de forger sa propre théorie en partant de ses références cliniques et de ses réflexions.

L'ensemble de ce cursus, qui s'étend le plus souvent sur une dizaine d'années, se verra homologué, à la demande de l'intéressé, par un vote du Collège des Membres Titulaires, après rapport d'un analyste formateur avec lequel le candidat se sera entretenu.

L'élection comme Membre Sociétaire de

l'Association, si l'analyste le souhaite, n'intervient que dans un deuxième temps, après la rédaction d'un mémoire théorico-clinique et une délibération suivie d'un vote du Collège des Titulaires.

Il apparaît ainsi que seule l'Institution Analytique - et elle seule - est à même de répondre aux exigences de la formation dans un processus au long cours qui vise moins à l'acquisition d'un savoir - même s'il est indispensable - qu'à l'élaboration personnelle d'une identité d'analyste.

En somme, nos statuts et notre règlement intérieur nous paraissent à même de définir les conditions d'exercice de la psychanalyse et des psychanalystes. Notre inscription à l'I.P.A., nous associant à la communauté analytique mondiale, module le fonctionnement institutionnel par la présence d'un tiers qui nous garantit contre l'autarcie auto-suffisante.

Pour conclure, il nous apparaît que la question de la professionnalisation de la psychanalyse est une question qui n'est pas posée de l'intérieur de la situation analytique mais de l'extérieur, par des considérations non-psychanalytiques. Que les pouvoirs politiques souhaitent contrôler ce qui par essence ne saurait que leur échapper ; que certains groupes désirent en s'alliant à ceux-ci s'appropriier la psychanalyse en excluant ceux qu'ils récusent ; que nombre d'analystes, dont l'identité vacillante face à une théorisation éclatée qui ne les rassemble plus, cherchent à recentrer leur identité communautaire en proposant un statut professionnel, ne doit pas nous empêcher de rester fidèle à ce que Wladimir Granoff choisit de dénommer - plutôt que théorie - la doctrine freudienne : défendre l'analyse de toute emprise, dire ce qu'elle est, et ce qu'elle ne saurait être au risque de se perdre.

Raoul Moury

Un statut pour la Psychanalyse ?

Jean-Claude Arfouilloux

Un mouvement insistant se dessine actuellement, parmi les Sociétés européennes, en faveur d'un statut du psychanalyste visant à harmoniser, entre les divers pays de la Communauté, les conditions d'exercice de la pratique psychanalytique et ses rapports avec les pouvoirs publics. Deux problèmes jouent, à n'en pas douter, un rôle clé dans les motivations de ce projet, bien qu'ils ne soient pas énoncés aussi clairement :

- l'application de la *taxe à la valeur ajoutée* aux psychanalystes, au moins pour les "profanes", non médecins, avec une clause particulière concernant les psychologues cliniciens diplômés ;

- l'intervention du *tiers-payant*, permettant le remboursement éventuel des séances par les organismes de Sécurité Sociale.

Ces questions mériteraient sans doute d'être développées, au moins dans leurs aspects théoriques, et d'être confrontées aux principes qui règlent la conduite de la cure analytique. Mais elles ne doivent pas faire écran à d'autres questions, en particulier celle de la formation, que fait surgir le projet de statut.

On dirait qu'il y a maintenant une certaine urgence à régler le problème ; du moins c'est ainsi qu'on semble nous présenter les choses, en s'appuyant sur l'imminence de l'échéance communautaire, prévue pour 1993, avec les conséquences qu'elle aura quant à la liberté d'établissement, et, en regard avec cette échéance, sur la grande disparité qui règne actuellement, d'un pays de l'Europe à l'autre, dans la pratique des analystes et leur situation légale. Si l'incidence de la liberté de circulation et d'installation ne doit pas être surestimée, les différences, voire les contradictions qui existent entre les conditions d'exercice des analystes européens donnent matière à réflexion. L'enquête conduite par Gilbert Diatkine et Alain Gibeault (en vue de la conférence des Présidents de la F.E.P. qui s'est tenue à Florence en Avril 90), est à cet égard très significative. Ici les psychanalystes travaillent de façon totalement marginale, ignorés de la Loi et des pouvoirs publics ; là ils ont un statut légal, sont inscrits sur des listes officielles, leur activité est reconnue et fait l'objet d'une prise en charge par les caisses d'assurance-maladie, mais, il faut le souligner, sous couvert de psychothérapie. Cette confusion risque d'augmenter encore avec l'intégration, qui ne

saurait tarder, d'un certain nombre des ex-pays de l'Est dans la Fédération Européenne.

En France, mais pas seulement, du fait de certains phénomènes "métastatiques", la situation se trouve compliquée par l'incidence du Lacanisme et, plus encore, par les avatars du Post-Lacanisme. Je ne reviendrai pas sur les conditions historiques et culturelles propres à notre pays et qui, à travers une succession de conflits internes et de scissions, ont abouti à cette situation, souvent perçue à l'extérieur comme une singularité, sinon une étrangeté : deux sociétés analytiques officiellement reconnues par l'I.P.A., vivant en bons termes après avoir été longtemps en rivalité ; un "Quatrième Groupe" qui, tout en se tenant à l'écart des regroupements internationaux, s'est acquis une estime et une audience quasi générale ; enfin un mouvement lacanien déchiré, éclaté entre son "noyau dur" et un essaim de groupuscules pratiquant souvent la surenchère et la fuite en avant.

C'est dans ce climat que certains ont imaginé, comme remède possible aux dérives post-lacaniennes, la création d'un *Ordre des Psychanalystes*, projet difficilement réalisable, peu compatible avec l'exercice de l'analyse, mais qui suscita une polémique dont les media s'emparèrent aussitôt et qui doit être replacée, en tout état de cause, dans ce mouvement général de remise en ordre et de réglementation dont témoigne aussi, dans une perspective différente, le projet européen de statut du psychanalyste.

Le Conseil en exercice, comme le précédent, considère ce mouvement avec une certaine circonspection, s'interroge sur ses motivations manifestes et latentes, ses aspects idéologiques. Il refuse de répondre directement aux sollicitations dont il est l'objet et d'engager l'A.P.F dans des prises de décision, tant que la question n'aura pas été examinée dans ses implications analytiques. Mais cela ne peut signifier en aucune façon qu'il s'en désintéresse et qu'il lui oppose une fin de non-recevoir. Membre de la F.E.P. et de l'I.P.A., l'A.P.F. ne peut rester absente des débats qui s'y déroulent. La présence de P. Fédida et de R. Moury aux conférences permanentes des Présidents de l'I.P.A. et de la F.E.P. est la garantie que notre voix peut se

faire entendre. J'ajouterai : pour autant que cette voix est représentative du plus grand nombre de ses membres, sans se leurrer par ailleurs sur les limites de tout consensus.

Que peut signifier alors cette sorte de glissement sémantique, ce passage subreptice du statut *du psychanalyste* à celui *de la psychanalyse* ? S'agit-il d'une esquivance, d'une pirouette recouvrant un aveu d'impréparation ? Notre Président a-t-il cherché à gagner du temps en donnant une réponse dilatoire ? Là-dessus, le texte de Raoul Moury est assez explicite ; je reprends certains de ses termes : "...ce qui est bon pour certains psychanalystes (le remboursement par exemple) ne l'est pas forcément pour la psychanalyse et les psychanalystes ne sont pas automatiquement les meilleurs défenseurs de la psychanalyse."

Ce qui me paraît tout à fait important dans sa formulation, c'est que, s'agissant de ce problème de statut, il n'y a pas nécessairement convergence entre les intérêts des psychanalystes et ceux de la psychanalyse ; qu'il peut même y avoir une divergence profonde entre la défense d'intérêts professionnels, voire corporatifs, et ce qui fonde l'exercice de la Psychanalyse, sa pratique et sa transmission. Ce point me semble essentiel car il situe la question du statut au niveau de l'éthique, fait apparaître les contradictions qu'elle porte en elle et met en cause sa validité même du point de vue analytique. C'est donc cette éthique qu'il faut d'abord réinterroger : ce qui fait que nous nous reconnaissons comme analystes, ce qui peut définir notre intérêt pour l'analyse, "*Das Interesse an der Psychoanalyse*", pour reprendre la formule de Freud.

Statut est un mot passablement ambigu, qui prend des sens différents, suivant qu'il est utilisé au singulier ou au pluriel, et qui, me semble-t-il, se révèle d'un maniement malaisé quand on veut l'appliquer à la chose analytique. D'après le "*Dictionnaire philosophique de Lalande*", statut, au singulier, définit, par opposition à contrat, les rapports légaux qui s'établissent entre les hommes en l'absence de tout acte de volonté de leur part, et par suite de la situation seule qu'ils se trouvent occuper dans l'organisation familiale, politique ou économique. Les mots : "en l'absence de tout acte de volonté de leur part", et "par suite

de la situation seule" doivent être soulignés car ils cernent assez bien la difficulté qui est celle de la position des psychanalystes face à ce problème. En l'absence de tout acte de volonté de leur part, et du fait de leur seule situation dans le champ social, l'exercice de leur pratique implique leur inscription dans un statut qui n'a pas actuellement d'existence légale. Mais, précise encore le *Dictionnaire de Lalande*, statuts (au pluriel) se rapporte à un ensemble de textes réglant la situation d'un groupe d'individus, leurs droits, leurs obligations ; les statuts, dans l'acceptation courante, actuelle, c'est un ensemble d'articles définissant le but et établissant dans ses traits essentiels l'organisation d'une société. Et de ce point de vue, nos statuts, récemment modifiés, conformes à la fois aux lois en vigueur dans notre pays et aux règlements de l'Association Psychanalytique Internationale, ne suffisent-ils pas à définir les buts, la composition et le fonctionnement de l'A.P.F., la qualification de ses membres, l'organisation de l'enseignement et de la formation dans le cadre de l'Association ? Ils dessinent bien, en effet, la configuration de l'Association et l'image de ses membres, mais ils ne fournissent aucune garantie de leur inscription sociale et professionnelle en tant qu'analystes. C'est tout le problème soulevé par le statut, si du moins l'on considère qu'il y a là un problème dont doit se préoccuper une société d'analyse.

Le rôle d'une telle société n'est-il pas d'abord de former et de transmettre ? De veiller au maintien des exigences qui sont celles de l'analyse personnelle et de la formation analytique ? D'être un lieu d'échanges pour la pratique clinique et la recherche théorique ? Tout cela suppose une certaine extraterritorialité, un certain retrait par rapport aux pressions d'ordre social, économique et politique. La pratique analytique, dans son intimité et son ouverture à l'inconnu, la théorie, dans son cheminement, ses détours et ses avancées, sont par nature imprévisibles, non planifiables. Soumises aux processus inconscients, elles se dérobaient nécessairement à tout contrôle, à toute réglementation, bien qu'elles dépendent aussi des exigences de la réalité sociale et individuelle. Ce paradoxe irréductible risque de conduire le législateur, qu'il soit clerc ou laïque, dans quelques impasses.

L'exercice de la psychanalyse, est-il nécessaire de le rappeler, ne peut être assimilé à celui d'aucune profession. Peut-être s'agit-il d'un métier, garanti par la reconnaissance d'une compétence technique et d'une qualification sociale dont il faudrait d'ailleurs bien situer les limites. Mais on ne peut accepter d'en faire une profession, dont le statut serait officialisé par des diplômes et par la garantie de l'Etat. Professionnaliser la psychanalyse est tout simplement contraire aux principes constamment affirmés par Freud, en particulier dans *"La question de l'analyse profane"*.

Pour les mêmes raisons, l'Université ne peut être habilitée à la délivrance de diplômes ou de brevets qui autoriseraient "de facto" leurs possesseurs à pratiquer la psychanalyse. Là-dessus il faut être bien clair, et tout particulièrement, me semble-t-il, à l'A.P.F., du fait des positions universitaires de quelques uns de ses membres parmi les plus éminents. Que la psychanalyse déborde "hors les murs" qui sont ceux du "cadre" analytique, du dispositif clinico-théorique de la cure, qu'elle s'implique dans d'autres champs du savoir que celui de son expérience pratique dans le domaine de la psychopathologie, rien n'est plus souhaitable. Mais ce n'est certainement pas pour s'emprisonner alors dans d'autres murs, qui seraient ceux de l'Université ou des institutions de soins.

La formation analytique suppose, comme condition de base, le passage obligé par l'analyse personnelle du futur analyste. Mais, autre paradoxe, cette analyse personnelle ne peut, sous peine de se trouver pervertie dès son origine, s'affirmer comme analyse de formation, ou si l'on préfère, comme analyse didactique. L'analyse interroge tous les désirs, dans leurs déterminaisons infantiles et fantasmatiques, y compris celui de devenir analyste, à condition qu'il ne s'institue pas d'emblée comme un élément de réalité inanalysable, avec l'aval de l'institution analytique elle-même. S'il fallait, en quelques mots, définir ce qu'est le statut de la psychanalyse à l'Association, je dirais que son fondement essentiel est peut-être la réforme introduite dans nos statuts il y a quelques années, abolissant la notion d'analyse didactique et plaçant l'analyse personnelle, de façon définitive et autant que faire se peut, à l'écart des ingérences de l'institution analytique. La formation, en quelque

sorte, vient "de surcroît" par rapport à l'expérience de l'analyse personnelle. Elle n'est jamais acquise d'avance, ne se prépare pas comme on prépare un examen ou un concours d'entrée. J'insiste sur cette question de la formation, car elle me paraît étroitement liée à celle du statut, dont elle est un élément indissociable.

Quant aux rapports entre l'analyse personnelle et la formation analytique, on peut dire qu'il y a entre elles deux une solution de continuité, bien que la seconde se situe dans le prolongement de la première. Cette solution de continuité, ou cette rupture, renvoie à une autre, qui lui est antérieure et qui est inhérente au travail de l'analyse, en même temps qu'elle introduit, dans cette continuité-discontinuité qui détermine la formation d'un analyste, un élément de redoublement. La mise en question des idéaux et des représentations-buts, leur réévaluation à travers le travail analytique, viennent marquer une coupure par rapport à la formation antérieure et à la spécialisation, quelles qu'elles soient, de quiconque se soumet à l'analyse. Dans son *"Avant-propos"* à la nouvelle traduction du texte de Freud : *"La question de l'analyse profane"*, Pontalis écrit ceci : "il y a, il doit y avoir, solution de continuité entre la formation première et la formation seconde à l'analyse et par l'analyse. Que vous soyez médecin, philosophe, écrivain, professeur, laisse entendre Freud à ses interlocuteurs (tous, en fait, partiels), peu importe, de toute façon, la psychanalyse c'est autre chose".

Cette distinction entre une formation première, qui est souvent à l'origine de la demande d'analyse, et une formation seconde, par l'analyse et à l'analyse, me semble fondamentale. Elle s'accorde avec l'idée que le travail analytique est aussi, pour une bonne part, travail de séparation, de renoncement, de deuil. Elle signifie que l'analyse doit amener le retour à un certain état de profane, ou encore à un état d'impartialité, par rapport aux savoirs et aux qualifications antérieures, et face à cette position de "l'interlocuteur impartial" qu'occupe nécessairement l'analyste. En ce sens, un analyste ne peut être que profane, aussi bien au cours de sa formation que dans sa pratique.

La question de l'analyse profane - ou de l'analyse

laïque : je ne répudierais pas, pour ma part, cette première traduction - n'a jamais cessé d'être actuelle, car elle est incluse, comme Freud l'a montré, dans le statut théorique, épistémologique, éthique de la psychanalyse. Son histoire factuelle est marquée par des "affaires" qui eurent un certain retentissement : le procès de Théodore Reik, à l'occasion duquel Freud écrivit le texte qu'on sait ; celui de Mrs. Clark-Williams, qui, en France, dans les années 50, opposa une analyste d'enfants, non médecin et de surcroît américaine, au tout-puissant Ordre des Médecins. On pourra aussi se reporter aux débats qui eurent lieu, il n'y a pas si longtemps, à la S.P.P., au sujet de la possibilité, pour des analystes non médecins, d'être élus en tant que membres titulaires didacticiens, susceptibles donc de former des médecins à l'analyse. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler ici que ce n'est qu'en 1989, au Congrès de Rome, que l'I.P.A. a enfin reconnu, mais à titre provisoire seulement, trois groupes américains constitués de non médecins. On pourra lire, à ce sujet, l'intéressant entretien avec notre collègue Jacques Palaci dans le dernier numéro de la *Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse*.

Ce vieux démon, l'analyse laïque, resurgit, sous des formes apparemment nouvelles, avec le projet de statut du psychanalyste. On peut se demander si ce projet ne traduit pas en réalité un désir de règlement et d'uniformiser non seulement la formation, mais aussi, et peut-être surtout, la pratique individuelle des analystes, comme s'il s'agissait de leur appliquer, à l'échelle européenne, les normes qui régissent l'ensemble des professions de santé. On justifierait ainsi l'intervention du tiers payant, permettant le remboursement des cures, comme cela se pratique d'ailleurs couramment dans certains pays de la Communauté. Mais au prix de quels contrôles, de quelles interventions dans le processus analytique ?

On ne peut manquer d'y percevoir également un souci de moraliser la pratique analytique, il est vrai dévoyée et défigurée par certains. Et il est piquant de constater que quelques uns de ceux qui

favorisèrent le développement de pratiques aberrantes se font maintenant les porte-parole de cette remise en ordre, au nom de l'éthique que l'on confond ici avec la morale. C'est de la même façon que la Société Psychanalytique Américaine a de tout temps maintenu des positions conservatrices, en n'admettant en son sein que des membres médecins, sous prétexte de se protéger contre les charlatans et les imposteurs en tous genre. Sous couvert de morale, c'est ici l'éthique de l'analyse, sa laïcité nécessaire, qui est mise à mal.

"L'analyste ne peut s'autoriser que lui-même", répétait Lacan. Formule galvaudée, mal comprise et souvent mal reçue. Il voulait dire, sans doute, que les seules garanties dont peut s'autoriser celui qui se reconnaît analyste lui sont données par son analyse personnelle et sa formation. Lacan ajouta plus tard "ne peut s'autoriser que de lui-même et de quelques autres". Malgré son mépris gaullien des groupes et des institutions en général, on peut soupçonner qu'il était conscient de la nécessité d'une certaine reconnaissance collective en la matière. Car si l'analyste, en effet, ne peut s'autoriser que de lui-même, ce n'est que dans la mesure où l'institution analytique se porte garante et de son analyse personnelle et de sa formation, en fonction des critères de validité qu'elle aura définis, c'est-à-dire du statut qui est celui de la psychanalyse dans cette institution, dont découlent les statuts légaux qu'elle s'est donnés.

"La situation analytique ne souffre pas de tiers", dit Freud. On peut considérer que cette mise en garde ne concerne pas seulement un observateur plus ou moins impartial, qui s'introduirait dans l'espace de la séance d'analyse. Elle peut s'appliquer à toute intervention extérieure à la situation analytique, visant, par exemple, à fixer son cadre dans les limites sociales et juridiques trop précises. Ce que ne manquerait pas de réaliser, de toute évidence, un statut octroyé du dehors aux psychanalystes.

Jean-Claude Arfouilloux

Un Statut du Psychanalyste ?

Marie-José Célié

La querelle n'est pas nouvelle : elle a le caractère d'un signal qui répétitivement agite l'histoire de la psychanalyse. Il est plutôt rassurant que se manifeste ainsi le désir, encore vivace, dans un temps où l'analyse prend le risque de se perdre dans une routine établie. C'est donc dans une fidélité analytique qu'aujourd'hui l'A.P.F. choisit de recentrer la question d'un statut *DU* psychanalyste vers celle du statut de *LA* psychanalyse, et de signifier ainsi le déplacement opéré.

Freud décelait déjà parmi les analystes médecins qu'il reconnaissait aptes à cette pratique, une inquiétude suspecte visant la "profession". On connaît sa réponse, il défend l'analyse et non pas son cadre social : la question de l'analyse profane, c'est la question de l'analyse elle-même. L'analyse ne se confond pas avec la défense des droits à l'exercice et de ses conditions dans un statut professionnel. On connaît ce qui s'en est suivi : la psychanalyse vivra, les échanges et les affres se poursuivront avec et à travers les divergences au sein de la Société Viennoise, comme entre les différentes Sociétés, Anglaises, Américaines etc, déjà marquées de leur propre identité.

C'était le vœu de Freud, c'était aussi sa certitude la psychanalyse en son essence doit être révolutionnaire, hors champ et ne peut se régir à coup d'ordonnances et d'interdits (qu'il qualifie d' "anachronisme"). Il relance le débat vers d'autres instances, les sociétés d'analyse qui sont seules à même de gérer "l'équation personnelle" du psychanalyste, seule garantie de sa qualité. La question du statut telle qu'elle se pose aujourd'hui, ne diffère pas beaucoup dans ses enjeux. Elle réinterroge encore, non pas tant le champ social, que le débat sur la formation à l'intérieur des sociétés d'analyse.

Le rappel de notre éthique est le témoignage que peut apporter l'A.P.F. au sein de la F.E.P. S'il y a bien continuité entre l'analyse personnelle, la formation et l'être analyste, ce trajet n'est pas, ne peut pas être, linéaire. Si en cela l'A.P.F. fait symptôme, c'est que l'analyse s'oppose fondamentalement en son essence et dans sa vitalité à un ordre établi. Chacun sait que notre acte de penser implique le renoncement à l'objectivisme.

N'est plus médecin, philosophe, enseignant ou psychologue celui qui pratique en son fauteuil. Le parcours au sein de notre association relève de cet idéal. Il est au cœur même du fondement de notre groupe, puisqu'il a entraîné sa fondation.

A l'inverse, on sait comment d'autres sociétés européennes sont actuellement ligotées dans la formation des analystes et dans leur pratique par l'ingérence d'ordonnances sociales ou politiques voire même associatives (analyse didactique, nombre de séances obligatoires, cursus scolaire, contrôle de la Sécurité Sociale...).

Un projet européen du statut du psychanalyste sur ce modèle ne ferait que refermer le piège. Il procéderait, me semble-t-il, d'un "activisme" où les véritables enjeux de la psychanalyse se perdraient. Les écueils et les risques de l'activisme nous sont pourtant bien connus. Ce serait passer à l'acte, tel un analyste qui, installé dans le confort de son cabinet serait oublieux de ce pourquoi il est là. On peut espérer que les effets de ce qui s'est déjà mis en place dans certains pays et au sein de certaines associations, nous fassent apparaître comme un bastion vivant de la liberté psychique que comporte et que nécessite la psychanalyse. Mais on ne peut s'en satisfaire, s'installer dans le confort de notre espace clos, et négliger d'en défendre les principes.

Il n'y a aucune ambiguïté : l'indépendance et la liberté d'esprit sont fondamentales dans la démarche du psychanalyste. Mais l'analyse n'est pas une maîtresse que l'on choisit, sans la faire entièrement sienne. Elle ne peut s'inscrire ni dans un retranchement partiel et idéalisé de l'activité professionnelle ni être annexée par d'autres disciplines.

Quant au charlatanisme, autre facette du fantasme qui secoue les associations, il n'a aucune chance d'être régulé, modulé ou même canalisé par un cadre qui pourrait avoir pour effet de le légaliser. Chaque cure est l'occasion pour le psychanalyste de renouveler ce risque jusqu'au moment où, dans la déprise du contre-transfert, il redevient analyste et interprète, modifiant alors toutes les données du champ de bataille. Cela, aucune règle ne peut le garantir. Seuls, son parcours analytique, la foi en la puissance de l'Inconscient et la liberté d'action

psychique du psychanalyste, peuvent le lui assurer. En d'autres termes, il s'agit d'émigrer d'une langue à l'autre, de déplacer la question de la mainmise du régime social dans les institutions analytiques, vers la question de la mainmise de l'inconscient au cœur de notre pratique.

Chaque génération de psychanalystes et chacun d'entre nous, en livrant la même bataille, réanime ce qui constitue l'analyse. Elle ne peut être que "pionnière" : c'est autour de ce signifiant que s'est

conclue la journée de réflexion du 22 Septembre 1990 qui a réuni une partie d'entre-nous. Nous avons à défendre un espace privé, espace de liberté psychique qui nous est nécessaire pour fonctionner. Lorsque les contraintes pèsent trop sur le cadre institutionnel ou sur la cure, lorsqu'un regard extérieur agit en tiers, cet espace n'est plus préservé.

Marie-José Célié

La responsabilité de l'analyste

Henry Normand

Quand je suis dans mon fauteuil, face à un nouveau patient ou dans les débuts plus ou moins laborieux d'une cure, je me sens massivement, globalement responsable, sans trop savoir pourquoi - sans en mesurer les raisons, les attendus : je me donne alors comme justification une certaine forme de technicité, une technicité qui n'aurait rien à faire encore avec le patient présent, mais qui serait issue d'un savoir analytique général d'une part, et de ma propre analyse d'autre part. En quelque sorte une responsabilité sous ma responsabilité, une responsabilité qui se redoublerait elle-même, repliée sur elle-même, mais qui aurait tout de même ceci de très particulier : saisi par la situation d'emblée et massivement, l'analyste ne sait ni en quoi, ni pourquoi il est ainsi saisi. "C'est sous ma haute responsabilité que..." Une responsabilité en attente... Une responsabilité dont la forme extérieure serait - la technicité.

Cette technicité responsable immédiate, présente, dont d'ailleurs le patient va s'emparer, vient se proposer dans un premier temps comme forme à l'affect sous-jacent, celui qui dira la responsabilité et à partir duquel l'analyste affirmera "je me sens responsable" - de cette cure précisément. Mettre en place une certaine forme de technicité serait offrir une représentation première à l'affect, qui pourrait se dire en début de toute cure : responsabilité. Un peu comme "je suis affecté de responsabilité, mais je ne sais pas encore pourquoi".

Toute autre est la situation, ma situation, lorsque la cure est suffisamment avancée : en particulier dans les mouvements critiques qui émaillent une cure, où le "je me sens responsable" du début devient "je suis responsable". Je suis responsable de la mobilisation du champ représentatif du patient et du mien ; la mise en forme progressive du couple transfert - contre-transfert m'en a offert la possibilité. Un peu comme si le patient s'était emparé de mon sentiment de responsabilité représenté par la technicité même de la situation première, et pouvait à partir de là laisser travailler sa propre responsabilité à investir la cure qui devient sa cure, comme il a pu investir l'analyste qui est devenu son analyste.

L'opération qui s'effectue pourrait tenir dans une modification grammaticale côté analyste : "je me

sens" est devenu "je suis" qui dit à la fois :

- l'abandon après les premières séances du probable et nécessaire surinvestissement par l'analyste du cadre technique, ce qui permet au patient de s'en emparer,
- et la mobilisation narcissique de l'analyste en toute cure, ceci constituant le fondement même de la mobilisation des représentations transférentielles.

En quelque sorte, l'analyste est dépossédé de son sentiment de responsabilité technique, responsabilité toute professionnelle pour entreprendre l'analyse de ce à quoi il s'engage par là avec son patient - de ce qui par là se mobilisera dans le champ représentatif ?

J'envisage là le meilleur des cas, c'est-à-dire une situation plus ou moins fictive qui se situe entre ces deux extrêmes : l'une où d'emblée l'analyste peut penser "je suis responsable" comme dans nombre de cures d'états limites - sa responsabilité se trouvant brutalement engagée sans que l'analyste ait le temps, l'espace, la possibilité de saisir en quoi et comment elle est engagée - ou au contraire des cures qui voient se pérenniser côté analyste quelque chose comme une éternisation de "je me sens responsable" par exemple dans nombre de cures d'obsessionnels - l'analyste sent bien sa propre responsabilité à lui, mais ne repère rien de la mobilisation d'un affect chez le patient qui puisse nommer d'une manière ou d'une autre en quoi sa responsabilité d'analyste peut s'engager, pas plus que celle du patient.

Il est remarquable que ces deux extrémités, en début d'analyse, se posent en terme de technicité, c'est-à-dire en terme de cadre d'analyse (rupture ou immobilité). La technicité de l'analyste serait donc bien la manifestation symptomatique du sentiment premier, "originaire" de responsabilité : il serait dommageable que le souci technique continue d'occuper cette place pendant toute cure (ce qu'un Ferenczi a dû ressentir en introduisant la méthode active).

Mais la substitution de la représentation à la nécessité de technicité donne la mesure du temps de la cure, et, si pour l'analyste ce chemin a déjà été parcouru, pour le patient c'est son aventure analytique qui s'inaugure là. Une manière de

l'éviter pourrait être de maintenir l'analyste dans une exigence de technicité, qui l'immobilise dans ses propres représentations originelles, sans que le patient se pose les questions liées à son propre sentiment de responsabilité, ranimées, éveillées du fait de la cure. La technicité maintenue est une des positions contre-transférentielles de la résistance à l'analyse.

Au départ donc : responsabilité "somme toute" professionnelle, à la fois comme toute responsabilité de tout métier, mais avec une particularité essentielle : l'analyste est le métier sur lequel elle viendra elle-même s'éprouver. Je veux dire que la responsabilité elle-même demandera analyse : nous nous devons de la considérer comme une formation symptomatique - certes respectable - mais devant trouver sa voie analytique.

Cette remarque a une incidence immédiate à propos de la formation des analystes qui ne peut être considérée comme une simple formation professionnelle : c'est à tout le moins une métformation, tout comme un méta-métier - une formation qui devrait lui permettre de se prendre elle-même pour objet, un métier qui se permet d'être saisi lui-même comme objet.

Autant dire que la professionnalisation de l'analyse est un risque majeur. C'est le fait de considérer la responsabilité comme entité qui entraîne à la professionnalisation des analystes. Si par contre elle est considérée comme une représentation en attente d'affect, originaire dirai je, elle s'ouvre sur elle-même et sur sa propre analyse. Son analyse entraîne, appelle l'analyse.

C'est toute la question de l'analyse laïque, profane, qui se trouve posée.

Que l'on songe par exemple au contenu de la récente lettre d'information de l'A.P.I. (Janvier 1987) ; j'évoque là la querelle d'aujourd'hui, de toujours entre les analystes médecins et non médecins de l'Association Psychanalytique Américaine. Son avatar le plus récent date de Mai 1984 : l'assemblée générale de l'Association Américaine de Psychanalyse a décidé d'exclure de la formation tous les candidats non médecins, qui ulcérés portent le

débat devant la justice en Mars 1985 en vertu de la loi américaine *antitrust*. Un procès est engagé entre ceux-là et l'A.P.I qui est accusée, au même titre que l'Association Américaine, société composante essentielle du Nouveau Continent, d'avoir permis à une association composante de s'engager dans des pratiques déclarées constituer une entrave à la liberté du commerce.

Je vous renvoie à la lettre de Wallenstein, le président actuel de l'A.P.I., pour les détails, mais je voulais dire ces faits pour souligner le débat à l'intérieur du mouvement, débat qui se situe à un niveau essentiellement financier et professionnel. Justement, strictement professionnel ! Le débat doit d'ailleurs être évoqué à l'intérieur du prochain congrès de l'A-P.I. à Montréal en Juillet 1987, entre analystes.

Procès entre analystes à propos de la formation des analystes ! Nous sommes loin de Vienne 1926 et du procès intenté à Reik, membre de la Société Psychanalytique locale, pour exercice illégal de la médecine. Procès qui permit à Freud de préciser sa position dans "*La question de l'analyse profane*". Les Américains devraient relire cet ouvrage qui avait permis un débat entre analystes. Alors qu'aujourd'hui, c'est de procès qu'il s'agit.

La préface de J.-B. Pontalis à une récente réédition de ce texte est tout à fait nette : "La question de l'analyse profane, c'est la question de l'analyse elle-même".

L'opposition à l'analyse profane est "le dernier masque de la résistance à la psychanalyse et le plus dangereux de tous" écrit Freud à Ferenczi le 11 Mai 1920, car la responsabilité reste alors professionnelle. Elle devient une représentation-but qui constituera un obstacle infranchissable à la mobilisation des représentations liées à la responsabilité dans la cure, obstacle contre-transférentiel majeur.

La représentation par la professionnalisation de l'analyste posée comme nécessité de base à l'exercice de l'analyse est l'obstacle majeur au travail de l'analyse : non seulement la profession antérieure n'est pas remise en cause puisque la seule formation

médicale permettrait l'accès aux instituts, mais de plus la pratique de l'analyse serait un plus de professionnalisation, une forme de spécialité qui renforcerait encore la dimension professionnelle de l'analyse.

C'est bien en ce sens que "je me sens responsable" (comme psychiatre, médecin, psychologue, voire analyste) demande analyse, car il y a là deux plans distincts de la question de la responsabilité :

- se sentir responsable comme autre chose qu'analyste, comme médecin, psychiatre, psychologue, philosophe. Que sais-je ? Se sentir responsable dans sa profession d'origine.

- et se sentir responsable comme analyste. Comme si toute cure nous mettait face à cette nécessité de formation, que résume Pontalis dans la même préface : "il doit y avoir solution de continuité entre la formation première et la formation seconde à l'analyse, solution de continuité entre formation première et formation analytique, oui, mais aussi entre formation analytique et être analyste avec ce patient-ci ou cette patiente-là ; c'est à ce moment là que s'ouvre l'oreille analytique".

Ces quelques remarques introductives n'ont d'autre but que de souligner ce qui apparaît : l'exigence pour l'analyste de soumettre son identité professionnelle d'origine à l'analyse pour introduire le patient au même mouvement ; l'identité professionnelle, la profession n'est qu'une façon symptomatique de l'identité.

"Être analyste, c'est une sacrée responsabilité" dit quelqu'un, en début d'analyse. L'analyste sait bien que l'appel au sacré le met dans une position bien particulière, et il sait aussi combien son patient serait satisfait d'en rester là, puisque déjà après quelques mois de cure, le même patient imagine avoir terminé sa cure devant son amélioration symptomatique spectaculaire - miraculeuse, dirai-je ! C'est dire sa crainte de mobiliser le transfert. Pour moi, c'est reconnaître le lien entre responsabilité dans la cure et mouvement transférentiel. Du transfert de responsabilité (comme exigence possible d'irresponsabilité) à la responsabilité du transfert. C'est dans et par le transfert qu'il me semble opportun d'aborder cette question.

J'ai choisi pour ce faire de me référer à l'ensemble des textes de Freud connu sous le titre *La technique analytique* qui contient un ensemble d'articles et d'interventions développés entre 1904 et 1918 ; ils peuvent témoigner du lien possible entre responsabilité et transfert. Qu'on en juge en parcourant les titres : "la méthode analytique de Freud, de la psychothérapie, perspectives d'avenir de la thérapie analytique, l'analyse sauvage, rêves et transfert, la dynamique du transfert, conseils aux médecins sur le traitement analytique, le déjà raconté, le début du traitement, remémoration répétition élaboration, l'amour de transfert, les voies: nouvelles de la thérapie analytique"...

L'ensemble de l'ouvrage est centré sur ce titre : "*La technique analytique*" qui d'ailleurs dès le premier chapitre devient "méthode", dont l'application permettra une première approche de la responsabilité, puis conduira Freud à repérer l'importance des extrémités transférentielles dans lesquelles se mobiliseront les enjeux de la cure.

Je ne peux que résumer ce long parcours qui conduit des premières formulations sur la nécessité du transfert amical positif à "*Remémoration, répétition et élaboration*" en 1914, c'est-à-dire à la nécessaire reconnaissance de la mobilisation du transfert négatif et du transfert originel archaïque, en passant par l'introduction de la notion de contre-transfert en 1910 et la nécessité de l'analyse personnelle.

1912 pourrait être considéré là comme une date médiane : si de 1904 à 1912, Freud a le souci de maintenir le travail dans le plan d'un transfert positif de sentiments tendres, à partir de 1912 il donne le conseil de laisser venir les choses, de ne rien fixer, de laisser se développer et le transfert négatif et le transfert positif archaïque.

Dès 1914, "*De la psychothérapie*", il tente de séparer ce qui est de l'ordre de la suggestion, de ce qui est de l'ordre de la psychanalyse. Il est bien obligé de reconnaître qu'il y a un trait commun à ces deux types de traitement : la personne du malade et son attitude "de foi expectante" (p.10) ; le patient veut et peut être hypnotisé.

On commençait par mettre les patients en attente de "foi expectante", comme nous continuons à le faire aujourd'hui dans le même but, mais aucun thérapeute ne peut mesurer ce que peut devenir le patient à qui l'on offre cette attitude de *croyant*, d'espoir fondé sur la foi attendant la guérison. C'est un paradoxe qui place l'analyse face à une situation impossible : il demande au malade d'adopter une attitude, la foi, qui est absolument opposée à ce que veut Freud.

Les perspectives d'avenir de la thérapie analytique (1910) tentent de sortir de cette impasse.

Le traitement comprend deux parties :

a) Le médecin est invité à un travail de déduction et en fait part au patient, le patient retravaille ce que lui a dit le médecin... Nous donnons au malade *une idée consciente d'expectative, une représentation d'attente* dont la ressemblance avec l'idée inconsciente refoulée l'amène à retrouver celle-là en lui-même.

b) Notons en passant que ce n'est pas là le seul mécanisme utilisé dans la cure, vous en connaissez tous un autre bien plus puissant : le "transfert" (p.24).

L'idée d'attente croyante, de foi, se trouve reprise dans *"La dynamique du transfert"* en 1912, mais ce n'est plus le médecin qui donne une représentation d'attente au patient : c'est le patient qui se saisit d'une partie du médecin pour satisfaire son attente croyante, son "certain espoir libidinal" à l'aide de "tout nouveau personnage qui entre dans sa vie", du fait de "l'investissement libidinal en état d'attente" - et c'est cela qui formera la base même du transfert.

De 1904 à 1912, la situation s'est inversée en se complétant ; deux attitudes coexistent, l'une qui permettra la construction que le patient pourra travailler et l'autre qui sera le fonctionnement même du transfert. La représentation d'attente a une double face : l'une émanant du médecin s'adresse au conscient pour toucher l'inconscient ; l'autre inconsciente qui vient du patient et s'empare du médecin. L'attente croyante acquiert là le statut d'aptitude au transfert qui a deux aspects : l'un

négatif, l'autre positif. Et ce transfert positif, dans la partie inconsciente, lié à des sentiments érotiques, se prête au jeu de la résistance.

"Le transfert sur la personne de l'analyste ne joue le rôle d'une résistance que dans la mesure où il est un transfert négatif ou bien un transfert positif composé d'éléments érotiques refoulés".

La responsabilité de l'analyste serait là d'éloigner transfert négatif et transfert positif composés d'éléments érotiques refoulés pour travailler dans le transfert positif proche de la suggestion.

Ce qui résiste, (ce qui embarrasse l'analyste) a deux sources : le transfert négatif hostile, et les liens érotiques anciens ré évoqués dans le transfert.

La suite et la fin de l'article donnent une idée de ce qui se produit dans les limites du transfert, lorsque nous passons au-delà du transfert positif bien tempéré. C'est le déchaînement lié au transfert négatif mais aussi au transfert positif des éléments érotiques originels. L'archaïque envahit l'ensemble de la scène : on passe de la scène du "comme si" à "c'est ainsi" ; "du "comme si" à "l'identique absolu".

Le "comme si" est du domaine de l'ambivalence, donc de la nuance. L'autre aspect du transfert laisse de côté toute ambivalence : c'est. Et nous basculons dans le domaine du rêve et "de la reproduction suivant le mépris du temps et la faculté hallucinatoire propres à l'inconscient", qui prend un caractère d'actualité et de réalité.

Pour Freud ici, tout doit être entrepris pour parvenir au transfert positif conscient et utilisable, tel que la suggestion puisse faire son mouvement. Des représentations d'attente issues du patient à celles proposées par l'analyste feraient le mouvement de la cure, comme si le but de la cure était la suggestion par l'analyste dans un climat de transfert amical positif (qui ne pose pas de problème).

Mais ce faisant, le transfert négatif ou le transfert des éléments originels se doit bien d'être reconnu, un statut doit lui être offert, un champ représentatif se doit d'être parcouru.

1912 est l'année de revirement : dans *Les conseils aux médecins*, Freud revient sur la question de la suggestion liée, associée au transfert positif tendre. Il le laisse de côté et donne comme premier conseil à l'analyste de ne rien fixer par nécessité, "de ne rien distinguer particulièrement au cours des séances", en quelque sorte de laisser se développer le transfert positif archaïque - autrement dit "laisser jouer la mémoire inconsciente". La responsabilité s'envisage d'une nouvelle place. Tout ce qui est de l'ordre des processus secondaires est à porter au compte de la suggestion - qui est suspectée.

Cette position de pur miroir réflecteur entraîne le patient dans le transfert positif archaïque et la mégalomanie : c'est-à-dire que l'analyste l'y précipite puisqu'il le laisse s'illusionner.

Cette action du transfert positif érotique est reprise en 1914 dans *Remémoration, répétition et élaboration*.

Le transfert négatif rejoint le transfert originel archaïque et plonge dans l'originale où l'amour rejoint la haine. Avec un certain nombre de patients, le transfert d'éléments archaïques ambivalents est très rapidement présent : c'est-à-dire que le pouvoir hallucinatoire de l'originale occupe tout le terrain, tout le champ analytique, et les patients n'ont pour longtemps que la ressource de résister à ce qui fait massivement retour. C'est cette dimension du transfert qui devra être perlaborée, puisque elle ne peut être soumise à l'association libre. C'est elle qui sera l'objet d'une construction (1937).

Plus précisément encore dans *Remarques sur l'amour du transfert* (1915) :

Ce n'est pas l'interprétation des associations (transfert positif amical) qui pose problème au débutant, mais le maniement du transfert. Ce qui est spécifique de la situation analytique, c'est la non-réponse du médecin (ce qui n'est pas le cas dans l'amour). Elle exacerbe la demande d'amour et les positions les plus primitives, donc le transfert jusqu'à la dépendance, dans le champ des réévaluations narcissiques, aux limites de la subjectivité...

L'analyste est engagé en direct pour un temps, aussi bref soit-il ; relation duelle, moment duel, moment d'affleurement à ce qui constitue la responsabilité. Temps de changement. Temps où l'analyste se doit de repenser la situation, un peu comme une répétition d'un moment originel, pour les deux partenaires de la cure. Moment où affleure pour l'analyste sa propre limite, moment où peut-être pourrait s'animer l'irresponsabilité analytique et qui resterait à définir, qui serait de toute manière caractérisé par un acte, de quelque nature qu'il soit. La découverte du contre-transfert devient nécessité et centre la notion de responsabilité spécifique de l'analyste, puisque la mobilisation de l'inconscient de l'analyste en est l'enjeu. Dans *"Perspectives d'avenir de la thérapie analytique"* (p 27) nous lisons ceci :

"D'autres innovations d'ordre technique intéressent la personne même du médecin. Notre attention s'est portée sur le contre-transfert qui s'établit chez le médecin par suite de l'influence qu'exerce le patient sur les sentiments inconscients de son analyste. Nous sommes prêts d'exiger que le médecin reconnaisse et maîtrise en lui-même le contre-transfert".

Ce n'est qu'à partir de ce seuil que nous pourrions mieux préciser ce que devient la responsabilité : contre-transférentielle, puisque est faite mention là des sentiments inconscients du médecin, de ce qui est et restera inconscient et qui est la spécificité de la responsabilité analytique.

La suite du même article permet à Freud de formuler la nécessité pour ceux qui pratiquent la psychanalyse de "commencer" par subir une analyse - et qu'il ne cesse jamais... d'approfondir celle-ci, même lorsqu'il applique des traitements à autrui *"Nuremberg (1910)"*.

Nous le savons bien par expérience : l'inconscient du médecin n'est jamais si vivement sollicité que dans ces zones du transfert négatif ou du transfert archaïque amoureux ; et nous ne sommes pas à l'abri des mésaventures du prêtre et de l'argent d'assurances mécréant, suffisamment démonstratives à cet égard !

Cependant, c'est bien le "médecin qui en entreprenant le traitement dans le but de guérir la névrose, a déclenché cet amour. Et pourtant il est interdit à l'analyste de céder"...

" Il doit lui faire traverser les périodes primitives de son existence". L'un des combats que l'analyste doit mener est "au-dedans de lui-même contre les forces qui tentent de l'abaisser au-dessous du niveau de l'analyse" (*Observation sur l'amour du transfert* p. 129).

L'enjeu de la responsabilité est là: au niveau du sort que l'analyste pourra faire subir aux "forces qui tentent de l'abaisser au-dessous du niveau de l'analyse", ce qui pour Freud signifie ce qui n'est pas pris en compte par l'appareil psychique, du moins pas encore.

Dirais-je à ce moment là, patient - analyste : même combat.

Mais pour l'analyste, nous dit Freud, "combat au-dedans de lui-même", pour le patient, combat avec l'analyste-acte.

"Je me sens responsable" manifeste du combat au-dedans de l'analyste. "Je suis responsable" manifesterait plutôt des moments où le patient s'empare de l'analyste. La tâche à accomplir, la tâche qui s'accomplira serait donc celle-ci : élaborer une construction, éventuellement la livrer au patient, construction qui est elle-même prise dans le danger de l'acte. Mais parce qu'elle est construction, par son illusion même, elle est possibilité de reconnaître l'acte qui l'anime et la suscite. La question de sa vérité ou de sa fausseté n'est qu'adjacente.

Les analystes ont "toujours raison contre ce pauvre être sans recours que nous analysons, quelque soit son comportement en face de nos affirmations" nous dit Freud en l'introduisant dans son article de 1937 ; et pour cause, dans la mesure où elle est pour l'analyste le seul acte possible : elle est acte interne, nouée au contre-transfert. C'est en s'engageant sur ce terrain de la construction - des termes originaires oubliés - qu'il permettra de maintenir analytique sa responsabilité, dont il ne serait que le défenseur, comme défenseur d'une profession ou d'un statut.

Ainsi, il saisira mieux en quoi il manque au patient, ouvrant pour lui une chance de "se sentir responsable" à son tour. Il y a là un profond paradoxe puisque l'analyste engage le patient à le mettre lui, analyste, dans une position dont il ne pourra parvenir à s'extraire qu'en s'éprouvant sur la même voie que son patient. C'est un autre des génies de Ferenczi de l'avoir perçu et d'avoir poussé cette idée jusqu'à "l'analyse mutuelle". Ce qui sauve la mise ici, c'est l'analyse d'avance de l'analyste - donc la capacité de contre-transfert - qui prendra sens d'écart des générations, - analytiques s'entend, donc de séparation, de non-fusion. La responsabilité de l'analyste est dès lors d'identifier ce à quoi il renonce : c'est ce que je nommerai échange de responsabilité ou surgissement de la responsabilité du patient qui peut "se sentir responsable" - et donc sortir de ce moment transférentiel archaïque.

Il me fallait souligner l'importance, dans ce seuil, de la culpabilité que cherche à utiliser le patient, mise en jeu d'une culpabilité qu'il souhaiterait essentiellement professionnelle : "Prenez vos responsabilités sinon vous serez coupable de...", culpabilité à laquelle il cherche à échapper, culpabilité qu'il cherche à partager avec le praticien... culpabilité qui cherche à provoquer l'acte...

Le lien culpabilité-responsabilité apparaît patent, culpabilité liée à l'acte et au maintien des satisfactions et du pouvoir qui tentent de se camoufler derrière le souhait fusionnel, culpabilité qui renâcle devant la responsabilité à exister, devant la prise de parole, mais côté analyste : possible culpabilité à rester l'analyste contre responsabilité à l'être. Si l'analyste cède à la culpabilité, la cure risque fort de s'éterniser. La responsabilité de l'analyste sera la mutation de cette culpabilité en introduisant le patient à la responsabilité de sa cure, par la reconnaissance de l'acte.

C'est en manquant au patient dans l'exercice de sa culpabilité que l'analyste restera analyste, en manquant au patient dans son attitude de croyant, de foi expectante, de souhait d'hypnose. L'ultime de la responsabilité se jouera là.

Il est habituel de penser ces moments en termes

maternels plutôt que paternels - mais il me semble qu'en maintenant les termes maternels, on manque à saisir tout un pan de ce qui permet de penser certains patients narcissiquement défaillants. Car la mère elle-même est bien évidemment porteuse de paternel et le traitement qu'elle aura pu faire subir à ce paternel se rappellera dans ces moments cruciaux - dans la constitution même du narcissisme, qui de ce fait se trouve lié au thème de la responsabilité. C'est-à-dire que l'idée de l'analyste à propos de l'arrière-mère, de l'articulation mère-paternel sera déterminante, par exemple de son adhésion ou non à la réparation, à la démission de sa place d'analyste, à l'abandon de son poste.

En particulier, l'importance qu'il accordera au père de la mère et à ce dont il est le représentant, en quelque sorte une manière de questionner l'originaire, en terme de complexe paternel, en estimant la place du grand-père maternel dans l'économie du patient, comme si pouvait s'incarner en lui la dimension préhistorique du complexe paternel, à savoir le père de la préhistoire, le père de la horde primitive, "la première et la plus importante... identification de l'individu : l'identification directe, immédiate, plus précoce que tout investissement d'objet "*Le Moi et le Ça*" (p. 243).

Comment imaginer, comment nous représenter, comment construire peut-être la manière, dont cette mémoire se trouve sollicitée et actualisée à la fois dans le développement individuel et dans la cure ?

La clinique même de ces moments extrêmes nous montre combien la symptomatologie est celle du besoin, de l'exigence, de la satisfaction immédiate -ou au contraire de l'abandon, de la démission - mais en plus ou moins : il s'agit d'une dimension qui met l'accent clinique sur l'auto conservation.

Mon hypothèse serait celle-ci :

-1 c'est par le biais du besoin, de l'auto conservation, que cette mémoire se trouvera sollicitée,

- 2 la mobilisation de cette mémoire permettra la mutation du sentiment de culpabilité en sentiment de responsabilité, qui souligne à la fois l'accès à une possibilité de représentations oedipiennes, l'introduction du narcissisme, l'opposition possible père idéalisé - père mort, tel que nous y invite Rosolato.

Tout ce qui se déroulera là est antérieur à la saisie par le système langagier, tout comme l'ensemble de ce qui se meut sans cesse dans l'ombre et l'inaccessible. Je penserais même que c'est ce qui constitue la trame transférentielle, dans laquelle creuse, travaille sans cesse le langage, donc l'analyse, donc l'œdipe qui viendra en quelque sorte donner une forme à cet informel archaïque. Mon hypothèse s'appuiera sur un passage de *Moïse* (p.197).

"Si ce qu'on nomme les instincts des animaux, instincts qui leurs permettent de se comporter dès le départ dans une situation de vie nouvelle comme si c'était une situation ancienne, depuis longtemps familière, si cette vie instinctive des animaux avait, une explication quelconque, ce ne peut être que celle-ci : qu'ils apportent dans leur existence nouvelle d'individus les expériences de leur espèce, donc qu'ils ont conservé en eux des souvenirs de ce qui avait été vécu par leurs ancêtres. Il n'en irait pas autrement de l'animal homme. Son propre héritage archaïque correspond aux instincts des animaux, même s'il diffère par son ampleur et son contenu.

Ces mises au point faites, je n'hésite pas à affirmer que les humains ont toujours su - de cette manière particulière - qu'ils ont possédé un jour un père primitif et qu'ils l'ont mis à mort".

L'ensemble de l'héritage archaïque correspond aux instincts des animaux. Ce qui revient à associer héritage archaïque, dont on sait qu'il concerne la horde primitive et son destin, aux instincts des animaux, dont on sait qu'ils peuvent se nommer auto-conservation. On peut dès lors penser qu'elle contient elle-même le savoir que "les hommes ont possédé un jour un père primitif et qu'ils l'ont mis à mort". Le préhistorique serait contenu dans l'auto conservation, qui n'est pas encore le temps analytique mais qui y participe en tant qu'originaire, en tant que source, en tant que besoin. Le préhistorique est contenu dans le besoin.

L'analyse exige que ce préhistorique devienne historique, c'est-à-dire que la mémoire de la mise à mort du père primitif puisse être prise en compte par la représentation de la mise à mort du père oedipien : ainsi pivotera la cure, du préhistorique indicible à l'historique ininterprétable. Mais indicible ne veut pas dire

silencieux, tout au contraire bruyant, agité, violent, en attente de mots, de paroles, un indicible présent dès la naissance, une sexualité préhistorique qui s'exprime dans le paradoxe du besoin et qui est attente de devenir sexuel au sens analytique du terme, c'est-à-dire objet de langage.

Le devenir de ce préhistorique impose la question du narcissisme et de son introduction puisqu'il impose le décollement par l'analysant de ce qui lui fait obstacle, à savoir l'identification primordiale à ce père de la préhistoire personnelle. Ce décollement ouvrira la voie de la topique narcissique, si l'analyste renonce à être ce père primitif exigé par le patient ; alors le mouvement de développement des instances pourra être effectif, c'est-à-dire être suivi d'effets.

A nouveau la responsabilité et ce que je concluais précédemment : c'est autour de l'introduction du narcissisme et de son sort que s'offrira la possibilité pour l'enfant d'accéder à son histoire.

La cure, la clinique quotidienne nous imposerait alors de penser le phylogénétique à partir ou dans l'auto conservation. Comment ?

1. Avons-nous à le penser en-deçà des relations œdipiennes ? Devons-nous le penser comme un diphasisme : un temps ancien de meurtre du père primitif et un temps oedipien de meurtre du père ?
2. Ou le penser comme un temps toujours présent lié à l'auto conservation, à l'instinctuel - l'instinctuel contenant cette relation transmise depuis la nuit des temps de la mise à mort du père primitif, donc qui inaugure très précocement l'identification au père de la horde primitive : "la culpabilité d'exister serait la culpabilité d'avoir à reconnaître la mort de ce père primitif : mieux vaut s'identifier à lui".

Pouvons-nous penser (et paradoxalement à la suite de "*Vue d'ensemble sur les névroses de transfert*", le manuscrit récemment retrouvé par Ilse Crubich-Simitis puis traduit par P. Lacoste), que les névroses de transfert sont des névroses "maternelles" liées à la défaillance de la terre primitive aux époques de glaciation - donc du fait d'une mère insuffisamment bonne (pour reprendre Winnicott) et

les névroses narcissiques d'origine paternelle (en rapport avec l'incapacité d'affronter la mémoire de la mort du père primitif) ? Il y aurait dès lors à considérer une racine paternelle au narcissisme, une racine paternelle qui serait justement à nouer au phylogénétique. Une racine paternelle qui viendrait explorer cet inédit, cette mémoire inaccessible, manifestée uniquement par cette culpabilité primitive devenue responsabilité pour l'analyste, charriée par l'auto conservation et qui demanderait à être reconnue par la mère - dans ce qu'elle peut supporter à travers les premières relations mère-enfant et qui nous est imposé dans ces moments difficiles ; n'avons-nous pas à supporter avant de pouvoir construire ? Par exemple la mère supporte-t-elle de se sentir dévorée et dans le même temps de rester en vie, en permettant à son enfant de supporter sa propre haine en lui ? L'analyste supportera-t-il non seulement la contestation mais l'emprise, le négatif dans son expression la plus inacceptable pour nous : la réaction thérapeutique négative ?

Ce champ deviendrait désormais accessible : il aura un support représentatif, fruit de cet échange mère-enfant, ouverture à l'historicisation : le sort que la mère fera subir aux besoins, à l'instinctuel sera déterminant de l'entrée de l'enfant dans l'œdipe, de ce fait même.

La défaillance de ce mouvement dans le champ représentatif mère-enfant serait responsable de la pathologie narcissique, issue d'une insuffisance d'avancée de la question du père dans la mère - non pas de la question du père ou/et de la mère - mais du père dans la mère, comme si la mère ne pouvait donner la clé qui permette la constitution d'une topique narcissique inaugurant là une défaillance narcissique.

Cliniquement :

C'est redire l'importance centrale de la mère qui - du fait de sa position sexuelle - permettra cette extraction et donnera à son enfant la capacité d'affronter sa propre culpabilité qui devient la culpabilité d'être différent, après avoir été une culpabilité sexuelle ancestrale, culpabilité du meurtre primitif, avant d'être responsabilité de la différence.

a) soit la mère ne peut pas laisser se développer cette culpabilité, c'est-à-dire ne pourra tolérer à travers l'expression du besoin

ce qui est mémoire de mise à mort. Alors joueront fusion, indifférenciation, idéalisation, idolisation. La culpabilité échouera à être nommée œdipienne : elle ne sera pas historicisée. Elle restera liée au besoin, ne s'en décollera pas. b) soit la mère peut laisser se développer cette culpabilité qui alors sera liée par l'enfant à la position de la mère et à la reconnaissance du père historique. L'affrontement œdipien sera désormais possible. L'enfant deviendra responsable.

N'oublions pas que le meurtre du père de la horde primitive a été pour Freud d'abord réel avant que de devenir psychique. "Au début : l'acte". De la même façon les instincts, les besoins sont avant tout réels pour le patient, pour l'enfant, pour l'analyste avant que de devenir psychique par l'affrontement à la mère - à l'analyste - qui permettra l'éclosion de la sexualité, l'extraction de la sexualité à partir de ces matériaux préhistoriques là.

N'oublions pas non plus que la scène primitive qui met en scène père et mère demande souvent qu'un long chemin ait été parcouru, c'est-à-dire reconstruit, long parcours dans lequel l'analyste s'est senti contraint de reconstruire une scène incluant par exemple mère - grand-père maternel, et ceci à partir de mouvements contre-transférentiels.

Quand à la culpabilité, elle signe là une manière de répétition, d'évitement de la responsabilité, une manière de maintenir à travers une relation duelle le lien avec le père idéalisé, dans l'exigence transférentielle de son incarnation. L'analyste serait espéré à la fois comme une forme de prêtre de qui serait répétitivement et indéfiniment attendu l'absolution, et comme celui qui ouvrira l'accès à la responsabilité et à la filiation, à la transmission des générations par la reconnaissance du Père-mort, suivant la loi œdipienne.

Ce passage du préhistorique à l'historique ne pourra donc se faire sans l'introduction du narcissisme : c'est-à-dire que la non-incarnation du père idéalisé instaurera les prémices de la topique narcissique, de ce que Freud nomme le Moi idéal. Et au risque de me répéter l'introduction du narcissisme dépendra de la capacité donc du sort que la mère aura fait

subir aux besoins et à l'auto conservation, qui tôt ou tard sera reconnu comme un non qui mettant fin à la préhistoire, ouvre le champ des représentations de la sexualité.

Par exemple : l'excès (cliniquement l'addiction) ou la défaillance (cliniquement l'anorexie) du besoin sont autant de signes manifestant une défaillance de la prise en compte du ou par le non maternel, donc une défaillance dans l'introduction du narcissisme.

Peut-être y a-t-il là une approche possible de la pulsion de mort : un excès de besoin non saisi par le champ maternel et qui, englué dans le préhistorique, apparaît à l'analyste en attente, en espoir d'une prise en compte désormais transférentielle.

A l'évidence, cette mutation s'opèrera dans le champ même du transfert objectal, il risque fort de laisser de côté ce qui est de l'ordre du non achèvement de la topique narcissique : il dénoncera le lien mère-enfant sans en mesurer les nécessités structurantes pour la poursuite même de la cure et de la vie du patient ; il prendra le risque d'entretenir un lien mélancolique mère-enfant qui se nourrira des interprétations objectivantes dénonçant ce lien, alors qu'à mon sens ce qui est mutatif est la prise en compte de la passion du patient pour la mère, non encore interprétable en terme d'inceste, répété dans la passion transférentielle. De ce fait reconnaître l'amour et ses débordements ouvrira la possibilité d'analyser ce lien pour aborder ensuite l'inceste.

L'emprise, la réaction thérapeutique négative seraient la traduction erronée de l'espoir d'arracher la mère à ce qui fait obstacle chez elle au plein investissement de et par son enfant.

Partir de l'attitude de foi expectante et des déceptions du souhait religieux, permettre l'affrontement du sujet à l'invraisemblable archaïque à la lumière de l'existence d'œdipe, et pouvoir s'en raconter l'histoire, tel serait le parcours du transfert, toute représentation d'un objet transférentiel venant lui faire obstacle. Tout dieu, toute

déification de l'analyste, toute objectivation, objectalisation du même analyste demande analyse, dont l'issue devrait permettre au sujet de penser, de penser son dieu et non d'être pensé par lui.

Le même impératif joue pour l'analyste qui est invité, par Freud, par la démarche freudienne, à penser l'analyse et non à être pensé par l'analyse. Mais il ne peut penser l'analyse que dans le champ analytique puisqu'il pense l'analyse du fait de l'analyse. Autrement dit : la responsabilité de l'analyste ne peut être qu'analytique : elle sera ce que l'analyste aura fait de l'analyse tout autant que ce que l'analyse aura fait de l'analyste.

Elle est l'arrière-plan, l'arrière du transfert - contre-transfert, un arrière sans fond. Elle ne peut être séparée de l'originaire, des représentations de l'originaire, en particulier des destins du père primitif.

C'est redire encore le souci d'une nécessaire rupture entre la profession antérieure et l'engagement dans l'analyse, de la même façon qu'il existe une rupture entre culpabilité et responsabilité par le biais du recentrage narcissique.

La responsabilité du transfert est indissociable du transfert de responsabilité (dans la mesure où elle est acceptation de la culpabilité ancestrale) et c'est bien évidemment dans les moments cliniques où l'originaire affleure que la responsabilité est engagée en majeur : c'est-à-dire au moment où l'analyste est sollicité dans le transfert pour faire obstacle à ce qui est la culpabilité primaire, la culpabilité originaire, dans cette : "lutte entre le médecin et le patient, entre l'intellect et les forces instinctuelles, entre le discernement et le besoin de

décharge qui se joue presque exclusivement dans les phénomènes de transfert..."

Dans sa correspondance avec le pasteur Pfister, Freud évoque très précisément cette question, et, ce qui n'est pas sans intérêt aujourd'hui, rapproche la question du prêtre de celle de l'analyse profane. Voici ce qu'il lui écrit le 25/11/1928 : "Je ne sais pas si vous avez saisi le lien secret qui existe entre "l'analyse par les non médecins" et "l'illusion". Dans l'un je veux protéger l'analyse contre les médecins, dans l'autre contre les prêtres. Je voudrais lui assigner un statut qui n'existe pas encore, le statut de pasteurs d'âmes séculiers qui n'auraient pas besoin d'être médecins et pas le droit d'être prêtres". On ne peut s'exprimer plus clairement.

Dans cette même lettre, on peut également lire ceci "Une déclaration psychologiquement aussi profonde que : "Tes péchés te sont remis, lève toi et marche", s'oppose à un grand nombre d'autres, uniquement conditionnées par l'époque, impossibles du point de vue psychologique, inutilisables dans notre vie. Et même celle dont je parlais à l'instant exige une analyse. Si le malade avait demandé : "Comment sais-tu que mes péchés me sont remis ?". La réponse inévitable ne pouvait être que : "C'est moi le fils de Dieu qui te les pardonne". Donc en réalité une invite à un transfert illimité. Et maintenant imaginez que je dise à un malade : "Moi, S. Freud professeur titulaire, je vous pardonne vos péchés" ; quel impair, dans mon cas ! Mais ce qui s'applique ici c'est la loi selon laquelle l'analyse ne se contente pas d'un succès de suggestion, mais recherche l'origine et la justification du transfert".

Henry Normand

Le travail de passage

André Beetschen

Quand Michel Gribinski m'a proposé de participer à ce cycle d'exposés sur "Histoires de cas", mon premier mouvement fut d'enthousiasme. J'en fus ensuite un peu surpris ! Car, je n'ai pas, quant à l'écriture d'histoires de cas, de grande expérience. Je suis surtout lecteur. Justement ! Cet enthousiasme anticipait le plaisir de revenir à une séduction ancienne: Dora et le cas Suzanne Urban, de Ludwig Binzwanger. Ce que j'entendis alors, je ne le sais plus. Mais peut-être pouvais-je maintenant y repenser un peu.

Il y eut une autre raison. J'étais en cours de validation de second contrôle; alors, au thème proposé, j'accrochais le souhait d'élaborer l'enjeu clinique de ce passage, l'expérience que j'y avais faite, dans la mesure où elle pouvait apparaître comme situation-type de l'historicisation d'un cas, différente du travail de contrôle. J'essaie maintenant de travailler à mon mémoire clinique; les questions que je pose ici sont donc celles-là même que j'affronte dans l'écriture de ce mémoire: j'espère que s'en maintiendra l'instance actuelle.

Ecrire une histoire de cas, c'est s'essayer à transmettre l'expérience de la cure. Il y a donc un *passage*, un transport du lieu de l'analyse au lieu de l'écriture. Passage violent, car les deux lieux, séparés, ne sont pas régis par les mêmes lois. Quel travail requiert ce passage ? Qu'est-ce qui y pousse, ou y contraint, l'entrave, ou le fait échouer ? Quelles transformations ou déformations s'y déroulent et en quoi le résultat - l'histoire de cas - s'avère-t-il apte, ou pas, à transmettre de l'analytique ?

L'histoire de cas est une forme, assez rare, en fait, de l'écriture analytique (il faudrait dire plutôt de l'écriture à partir de la psychanalyse): certains analystes la jugent impossible, quelques patients, seulement, en font l'objet. Faut-il donc admettre une contrainte particulière qui pousse à cette écriture ? *Contrainte externe* (écrire pour l'exposé de validation de contrôle; mémoire clinique; exposé de colloque ou congrès), la plus visible certes, mais aussi *contrainte interne*, celle qui chercherait par l'écriture, pour tel patient, un lieu de perlaboration du transfert et de questionnement de la théorie. Ainsi la forme se trouve-t-elle au service de son usage. Usage communautaire, institutionnel, d'abord: la mise en histoire d'une cure est en effet sollicitée dans ces moments de passage du cursus psychanalytique où

un analyste demandant reconnaissance et appartenance, témoigne de son travail. N'écrirait-on pas d'histoire de cas qu'on ne pourrait oublier - à l'APF au moins, puisque ces épreuves de passage y sont particulièrement investies - , comment ce moment d'historicisation fait violence à la mémoire, à l'illusion de maîtrise sur la cure, mais aussi au confort de la supervision; comment il dévoile, dans la forme même que prend l'exposé de cure (chacun ici subit son registre obligé; il en mesure après coup l'insistance imparable) le fantasme d'amour, de haine, de jeu ou d'emprise qui nous lie à l'acte analytique.

Problème, ici, pour l'histoire de cas, que d'être prise dans une procédure d'admission ou d'habilitation, d'en appeler à un "oui". Danger que l'histoire de cas illustre ou confirme - et l'un des signes serait la prévalence des procédures d'exposition - l'attente supposée, et plus encore, telle ou telle ligne institutionnelle ou théorique.

Le récent séminaire clinique de la Fédération Européenne de Psychanalyse à Copenhague, auquel j'ai participé avec Catherine Chabert, en Juin 89, et dont je rends compte dans le dernier "Documents et Débats", fut de ce point de vue une expérience passionnante, et assez vertigineuse. Chaque participant devait avoir écrit une séquence de cure, en anglais, et il la présentait devant un petit groupe. Or, les différences de langue, de nationalité, et de culture psychanalytique, faisaient qu'une grande diversité de forme était patente: tantôt récit à distance, tantôt mot à mot du dialogue (avec parfois notation du temps de silence: 10 - 15 secondes !). Mais le vertigineux n'était pas tellement dans la différence: plutôt dans cette conviction que chacun avait de faire comme il devait, comme ça lui avait été transmis, obéissant ainsi à des identifications secrètes comme à un Dieu caché.

Pourtant, chez Freud, chez Winnicott, chez M. Klein, les histoires de cas sont des œuvres de rupture, de manifeste, de provocation, qui sont loin d'appeler au consensus ou à l'accord. "*L'Homme au loup*": son usage est, en partie du moins, polémique ; Freud l'écrivit contre Jung, au point d'ailleurs de convoquer son patient, dans le texte, comme preuve et témoin; ce qui sera fait, encore plus tard, et

dramatiquement, contre Rank. Ensuite, L'Homme au loup, par ses propres écrits ou les tableaux de son rêve, participera à l'illustration, malheureusement ! Quel singulier destin, chevillé à l'écrit: à Freud, il demande d'écrire toute son analyse; il écrit ensuite ses propres mémoires; et le dernier livre qui recueille ses dires - les entretiens avec K. Obholzer - se termine par ces mots j'apprends qu'il est mort...".

Cet usage polémique révèle, amplifie un excès, une excitation de la pensée, présents en toute histoire de cas (aussi sage et conforme qu'elle apparaisse) et suscités par la violence du but qu'elle s'assigne pour faire la preuve de l'efficacité de l'analyse, rendre compte (plus que témoigner), soutenir un dévoilement de la vérité, et, par extension, affirmer une appartenance communautaire (les mémoires cliniques, écrits non publiés, constituent ainsi, dans les institutions psychanalytiques, une sorte de bibliothèque secrète, intime, archives cliniques de l'identité communautaire).

Faire preuve: par là l'écriture de l'histoire de cas appelle la question de sa "scientificité". Est-elle un écrit scientifique ? Je le crois même si ce n'est pas du côté du "document" que cet usage est visé. Contrairement à l'observation médicale ou à l'expérience scientifique exposée, cet écrit n'est ni vérifiable, ni reproductible. Il n'obéit pas non plus à une règle méthodologique, à un garant externe qui lui assurerait un statut (à propos du garant, d'ailleurs, Joël Dor soulignait récemment, dans un débat autour de son livre "*La Scientificité de la Psychanalyse*", que les non scientifiques se montraient souvent plus sourcilieux et rigoristes que les scientifiques eux-mêmes !). Alors ? Son caractère scientifique (c'est-à-dire ce qui permet la généralisation potentielle des hypothèses proposées; généralisation et non reproduction, évidemment; généralisation serait ici l'autre nom de la capacité de transmission; le scientifique, dans l'analyse, n'est pas ce qui se démontre ou se prouve, mais ce qui, quant à l'inconscient, se transmet), l'histoire de cas le tient du mouvement de pensée qui l'anime: mouvement de "nos raisons" (M. Gribinski) se cherchant, s'aveuglant, sans rien renier de ce tâtonnement, de cet aveuglement dans la tentative de saisir un objet dérobé. Traces de pensée, donc, chemin d'invention et de

transformation: se dévoile, ici, la référence à la construction.

Par ce qu'elle tente ou exige, l'histoire de cas se différencie donc de ces deux autres formes d'écriture de la clinique que sont la "vignette clinique" ou les "notes". La vignette clinique est un fragment isolé qui, quelle que soit sa forme ou son mode de survenue dans l'écrit (le plus heureux est bien sûr au fil du texte, comme mémoire associative) soutient une visée illustrative. L'écrit clinique, ici, ni ne transmet la violence transférentielle, ni ne propose les raisons qui la soutiennent ou lui font défaut. Il est tout entier dans le champ du regard.

Curieux succès, d'ailleurs, que celui de ce mot : "vignette" ! Comme s'il se substituait au mot exemple, plus direct, plus gênant. C'est un mot qui dit la surface, l'à côté: motif ornamental, ou d'encadrement, apposition, couverture... Le sexuel du transfert, et de la pensée, pudiquement recouvert ?

Les notes, elles, écrites après les séances, ou le soir, ont cette particularité d'être une pratique intime, non destinée à publication, ni d'ailleurs à lecture. Une écriture qui ne se soucie ni de son adresse, ni de son but. Pratique inconstante: cela change d'un patient à l'autre, d'un moment d'analyse à un autre, d'un moment de cursus à un autre. Frappant est le caractère de *contrainte* ou de compulsion qui peut y être attaché, que les notes fassent office de mémoire rassurante pour un travail de supervision, ou qu'elles répondent à une sorte d'impératif technique, trahissant par là ce que notre acte garde de sauvage, d'illégitime.

Notes pour la mémoire - ou pour une utilisation ultérieure supposée - et tellement pour la mémoire (c'est-à-dire la conjuration de l'oubli) qu'elles s'essayent à rendre visible l'échange langagier. Écriture mimétique, mot à mot d'un dialogue, qui cherche à s'assurer contre le refoulement. Mais, tout autant - et pareilles en cela à la photo à qui nous demandons de fixer un moment d'émotion - essai, ou nécessité, de maîtriser l'excitation de la séance, la séduction par la parole du patient. De retrouver cette excitation, ou de la créer, par l'écriture, quand elle n'a pas eu lieu. Cependant, le caractère constant de cette écriture de la mémoire est qu'elle sombre généralement dans l'oubli ! En quoi, elle est bien

une concession au refoulement.

Les notes, on ne les relit pas ou peu. Leur destin: être archivées. Et lorsqu'on les relit, plus tard, on ne manque pas d'être désappointé: quelque chose de l'excitation qui avait commandé leur écriture est perdu. Elles ont pâli. Je reprends ici à dessein le mot de Freud à propos du portrait de Signorelli, si vif au moment de l'oubli du nom, pâli ensuite. Les notes pâlisent de la remémoration qui se poursuit dans la cure. Le mot "noté", enfin, ne fait-il pas entendre la dimension d'un "hors-texte" ? Note dit qu'il y aurait, qu'il y a, un autre texte, un autre écrit, dont elle serait le commentaire, l'à-côté, le signe de l'absence ou de l'impossibilité. Cet écrit-là, écrit intime, ou secret, qui renonce à l'écriture mimétique, à la maîtrise de la mémoire, s'impose, quand le soir, la nuit, à distance de la cure, il nous faut écrire... pour un but incertain: préciser, approfondir, agrandir la chambre d'écho, entendre. Écriture nécessaire parce qu'alors, dans la cure, le temps nous a manqué: nous étions à la traîne des associations. Écriture nécessaire parce qu'insiste l'excitation du trop ou du manque, et qu'il faut s'enfoncer dans le langage (comme on dit de la perlaboration qu'elle s'enfonce dans la résistance). Écriture préliminaire à d'autres écrits (cliniques ou méta-psychologiques), mais dont elle est comme la chair. Écriture qui écoute, et se souvient. Écriture non de la remémoration, mais à partir de la remémoration et qu'imposent les restes (cendres ou braises trop chaudes) du transfert. De Joseph Brodsky: "Seule la cendre sait ce que signifie brûler jusqu'au bout"... Ecrire pour faire advenir le savoir de la cendre ? Mot d'un poète d'exil: cette écriture hors-séance est aussi écriture d'exil. Je ne fais pas du creuset poétique sa métaphore unique: elle est tout autant le spéculatif dans son évènementialité. Mais certains poètes me parlent d'elle, comme F. Ponge pour Pierre Fedida lorsqu'il trace "ce chemin entre mots et choses", ou encore Yves Bonnefoy lorsqu'il dit (Conférence sur "*Psychanalyse et Poésie*") : "La poésie répare l'homme de son inscription dans le langage; elle touche à l'indéfinit du monde". Du côté du psychanalyste, cependant, le problème devient: en quoi cette écriture-là peut-elle être au service d'une levée de refoulement ? Quels risques y a-t-il qu'elle tourne en rond, évite, s'aveugle ? Car son adresse, plus qu'absente, est

masquée, méconnue. C'est pourquoi le *contrôle* me paraît l'exercice premier de cette "écriture". Qu'est-ce en effet que le travail de contrôle en son principe ? Sûrement pas une saisie objectivante, extérieure, de la cure, ni même un lieu de réglage contre-transférentiel, mais l'épreuve du transfert de la cure dans le langage. En cela: écriture originaire de la situation analytique, que l'écriture proprement dite requerrera comme fond, en retrouvant dans son acte, l'affrontement à la résistance et à l'absence. Dire au contrôleur, écrire seul, n'est-ce pas parler à l'absent de notre transfert, du transfert qui nous a saisi ?

Des notes à l'histoire de cas, le passage serait précieux à éclairer: qu'est-ce qui est retenu, abandonné, transformé ? Malheureusement on ne publie que très peu les brouillons des psychanalystes ! Sauf pour Freud, avec "*L'Homme aux rats*". Nous avons là deux documents: "*Journal d'une Analyse*" et "*Remarques sur un cas de Névrose Obsessionnelle*". Sophie de Mijolla-Mellor, dans son travail "*Rendre compte d'une Analyse*" (Psychanalyse à l'Université - Octobre 85: n°40) s'est attachée, avec beaucoup de rigueur, à exposer les différences entre les deux textes. Je rejoins tout à fait certaines de ses propositions sur la nature et le moment de la transcription. Peut-être oppose-t-elle cependant un peu artificiellement compte-rendu d'analyse et histoire de cas: l'écriture fait le cas.

Ecrire donc, à partir d'une cure. Commencer: Madame, Monsieur X, histoire familiale, parents, souffrance, symptômes... Non, ça n'est pas ça. Dès le début, ça n'est pas ça. Va-t-on, alors, prendre le seul fil de la remémoration, et faire des détails, des mots qu'elle propose, la source du récit ? Impossible, tout autant. D'emblée, cette écriture appelle un conflit, une tension : entre ce qu'elle tente de restituer et ce qu'elle invente, entre mémoire et langue, entre vérité et fiction, entre observation et construction. La forme stable qu'elle tente de construire est aussitôt mise en pièces. Paradoxe inscrit fortement dans les mots allemands eux-mêmes : *Ein Fall* (un cas) - *Einfall* (l'idée incidente, l'association) : le cas se défait par ce qui arrive, ne cesse d'arriver.

Ce conflit peut tout à fait décourager l'écriture, ou se tentative : l'histoire de cas est alors décrétée genre impossible, et l'expérience analytique menace de

verser dans l'ineffable. Je pense cependant que la transmission analytique ne peut se passer de ce conflit, qu'il en est même la condition. Et le sel de certaines histoires de cas, ce qui les fait lire et relire, tient sans doute à ce qu'elles exposent ce conflit dans sa dimension inéluctable : un écrit mis en pièces par ce qu'il dit, un écrit dont le récit, donc, est défait par le transfert et l'instance théorisante.

J'essayerai ici de suivre les difficultés d'écriture d'une histoire de cas au fur et à mesure qu'elles se présentent, dans la résistance qu'elles opposent au passage cure-écriture. Je les rassemblerai cependant en trois groupes :

- le temps ; quand écrire ?
- le tout et le fragment ; le transfert,
- l'affairement théorique.

Quand écrire ? La question de l'histoire.

Contrairement à la note, ou fragment, l'histoire de cas implique une durée, un déroulement ; sans vouloir nécessairement en faire preuve, elle ne peut ignorer la question du changement, de l'effet : qu'en est-il de la répétition, du symptôme et de sa suppression, de la levée du refoulement ou du clivage, de la capacité de rêver, de l'appropriation par le sujet de son histoire ? Ces questions ne peuvent vraiment être posées pendant l'analyse elle-même. Non parce que, tant que la fin n'a pas eu lieu, on ne peut rien en dire, mais parce que la position de l'analyste, prise dans l'actuel, empêche retrait ou mise en perspective, refuse la sollicitation excessive des mécanismes secondaires. Premier paradoxe, et de taille : l'actualité, l'évènementialité de la cure interdisent sa mise en écriture-historisante.

Freud l'avait déjà énoncé, en un conseil très ferme "Il ne convient pas, pendant que le traitement se poursuit, de procéder à l'élaboration scientifique d'un cas, d'en reconstituer la structure, d'en vouloir deviner l'évolution, de noter de temps en temps l'état présent comme l'exigerait l'intérêt scientifique...". Il faut, dira-t-il plus loin, laisser place jusqu'à la fin, à la surprise, à l'inattendu. Conseil qui congédie l'observation écrite et fait, au fond, de l'histoire de cas, un écrit sur traces plus que sur document, analogue en cela au travail de la cure. Mais, outre que la question du contrôle et de l'influence qu'il a dans la cure (notamment quand il

s'étaye sur des notes de séance) se trouverait ainsi posée, on peut se demander pourquoi un tel conseil, et quel risque est-il encouru ? Seule réponse possible : l'écriture impose un type de liaison beaucoup plus contraignant, une inscription plus violente, donc une mémoire plus établie que l'écoute associative. Fantasma freudien ou réalité ? L'écriture est-elle toujours vraiment du côté de l'emprise, de la maîtrise ? Ne peut-elle aussi laisser place, en elle, à une déformation qu'elle subit ou méconnaît ? Quelle liberté peut-elle prendre avec la négation, et l'articulation logique ? Plus que l'écriture elle-même c'est l'exposition qu'elle sert et la construction d'une forme, qui fixeraient, à l'excès, le mouvement et l'émergence. Problème du récit, de la narrativité. C'est par là que l'écriture fait violence. L. Kahn a particulièrement insisté sur ce point dans son exposé : "*Par où commencer ?*". Comment introduire, en effet, dans la temporalité narrative, ces présents juxtaposés, répétitions, retours, insistances, silences, qui sont l'actuel de l'analyse ? Ici d'ailleurs, l'écriture de l'histoire de cas affronte les mêmes difficultés que l'écriture de l'histoire de la psychanalyse. W. Granoff les a éclairés dans son article de "L'Écrit du Temps" ("*Quant à une histoire de la Psychanalyse...*" n°14/15).

L'histoire de cas, donc, ne pourrait s'écrire qu'à distance, dans la séparation. Elle-même, au fond, comme travail de séparation : n'est-ce pas ceci qui la promeut, ceci la contrainte interne ? Travail de deuil par la mise sur le chantier de l'écriture des restes de transfert, appel à la remémoration. Nécessité - imposée par l'institution et la clinique - de penser la question de la fin (aux deux sens du mot) et donc de l'origine. Mouvement assez exemplaire dans *Dora* et *L'Homme aux Loups* : réponse à la blessure d'une fin dramatique, imprévue, ou impossible. Ainsi, cette patiente me fait-elle écrire quand, quelques temps après la fin de son analyse, je reçus d'elle une photo dédicacée : "Au Dr. B... de la part d'une ex-enfant terrible". Elle était sur une plage, l'air plutôt "ronchon" devant l'objectif. Toute nue. Elle avait deux-trois ans !

Cette contrainte à l'historisation trouve, dans la cure elle-même, et dans l'affrontement aux résistances, à s'éclairer. Ainsi, ce patient chez qui la résistance

aux "Einfälle" fait blockhaus, me demande-t-il sans cesse un bilan, un récit historique de sa cure. Que je me prononce sur son "cas". Cette exigence d'une pulsion de savoir qui ne parvient jamais à trouver sont temps "auto", viendrait apaiser la blessure qu'imposent le transfert, le temps et l'évènementialité psychique. De sa cure, longue, il dit : "A chaque séance, c'est comme si c'était la première fois" ; et de la fin, récemment envisagée : "Je ne veux pas que la fin laisse à désirer". Ce serait pourtant une assez jolie proposition pour la fin d'une analyse : "une fin qui laisse à désirer" !

Quand cela s'avère impossible, alors l'histoire suture: elle cherche à faire preuve, ou argument (on ne parle pas fortuitement de Tribunal de l'Histoire). Danger constant de l'histoire de cas : mettre l'historicité au service de la cause qu'elle soutient. 1912/1914, justement. Premiers pas de "l'institution psychanalytique", dissidences d'Adler et de Jung. La période vaut qu'on s'y arrête un peu, car elle est comme une fable : les débuts de l'institution figurent nos débuts dans l'institution : les dissidences d'Adler et de Jung ne sont-elles pas nos formes, actuelles toujours, de la résistance à la psychanalyse ? 1914 Freud écrit une histoire de cas ("*L'Homme aux Loups*"). Or, dans ces années 1913/1914, Freud prend l'histoire de cas par tous les bouts, au moment même où elle se manifeste bruyamment dans le réel ("*Considérations actuelles sur la guerre et la mort*").

- "*Zur Geschichte*" du mouvement analytique,
- "*Aus der Geschichte*" d'une névrose infantile.

Ecrit-on les deux titres l'un sous l'autre que "mouvement analytique" et "névrose infantile" semblent deux termes permutables qui soutiennent la preuve par l'historique. Scène originaire de l'Homme aux Loups pour établir la vérité des symptômes, scène originaire de la psychanalyse pour affirmer sa spécificité, son tranchant. Il est frappant de voir comment dans "*Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*", Freud construit l'évènement de la psychanalyse sur le modèle de l'évènement sexuel : séduction initiale et lointaine auprès de maîtres admirés laissant échapper (dirait Jean Laplanche) des "signifiants énigmatiques" : "secrets d'alcôve" pour Breuer; "la chose, toujours la chose" pour Charcot; la prescription latine "*Penis normalis dosim repetitur !*" pour Chrobak.

Séduction première donc, et excitation fascinée, puis oubli, latence et enfin reprise créatrice dans la méconnaissance. Ce sera une remémoration, venant troubler la satisfaction de Freud d'être l'unique auteur de sa découverte, qui dévoilera cette origine "auguste".

Il est une autre manière, enfin, pour le récit, de faire violence à l'analytique : celle qui érige le patient en personnage (histoire certes, mais aussi sentiments, image, identité). Bien sûr, Dora, l'Homme aux Loups; sont devenus des figures de la saga psychanalytique. Pourtant, lit-on leur biographie ou leurs mémoires qu'on est soudain transporté - quand l'ennui ne s'installe pas - ailleurs : le plus de réalité altère l'exploration psychique.

Ce type de récit tend à rapprocher, au fond, l'histoire de cas du drame psychopathologique, dont Freud analyse le ressort dans son article de 1905, contemporain de la publication de Dora. "*Personnages psychopathiques à la scène*" ... de l'écriture, pourrait-on ajouter ici, y est produite en effet une "attention détournée", qui laisse l'auditeur (lecteur) en proie à ses sentiments, au lieu qu'il se les explique. Attention détournée ? Il ne s'agit pas de cela dans l'histoire de cas. Mais pas d'attention frontale, non plus. Alors ? Peut-être faut-il maintenant approcher l'écriture d'une histoire de cas par ce qu'elle a, une fois laissée la question du "quand", à affronter et figurer l'insistance du transfert et l'affairement théorique.

Le transfert ne s'écrit pas en direct. Il fait trace dans l'écrit. Lorsqu'on cherche à l'écrire, en clair, on se heurte à l'impossible (cf. la manière dont Freud dans les préambules de ces histoires de cas, écarte la question du transfert : il n'y réussit pas forcément!) ou l'on en vient à le figurer comme une relation, avec les marques de l'appropriation : son transfert, mon contre-transfert. Ainsi assiste-t-on, assez drôlement parfois, dans certaines histoires de cas, à une sorte de toilettage de son contre-transfert (V. Smirnoff l'avait noté dans son article de la NRP sur "*Ecrire la Psychanalyse*"). Le transfert ne s'écrit pas : ça tient à sa nature d'acte, acte en attente de mots, peut-être, acte-accomplissement de désir. Seule la remémoration s'écrit. Le transfert cherche un lieu dans l'écriture de l'analyste : de même, il impose l'affairement théorique.

Le fragment et le tout ; récit et élaboration secondaire.

Nous ne pouvons écrire que des fragments. La clinique nous vient en fragments : traces, détails, moments. Freud lui-même s'y est soumis : "*Fragments d'une histoire d'analyse*"; "*Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle*"; "*Sur l'histoire d'une névrose infantile*". Mais le fragment est maintenant devenu forme littéraire. Ainsi Nathalie Sarraute, à propos de son dernier et beau livre, "Tu ne t'aimes pas" dit, dans un entretien à "*Libération*": "Je n'ai rien contre le personnage, mais il me semble qu'il s'est désintégré, petit à petit. C'est l'élément psychique à l'état pur qu'aujourd'hui, quelques romanciers cherchent à saisir chez n'importe qui". Le fragment n'est donc pas suffisant pour caractériser l'histoire de cas. Nécessaire sûrement (comme impossibilité d'une totalisation historique ou narrative) mais pas suffisant. Ce serait, pour moi, la manière dont l'écriture le travaille, en découvre les arêtes, dont elle se blesse à son "*überdeutlich*", débusque donc sa puissance de déliaison, qui figurerait la spécificité analytique. Fragment s'épuisant dans l'infini et le trivial des détails. Blessure : "Je hais les détails, me dit cette patiente, ils ne sont pas dignes de moi".

L'écriture du cas est sur une lame de rasoir, dans la constante menace de trop lier. Partant d'une parole, elle s'exile de sa part de silence. On écrit, à partir de la mémoire, mais bientôt on ne sait plus si l'on avive les angles ou si on les émousse. Et l'on découvre encore, après que l'écrit tient, scelle même certaines obscurités, certaines zones de flou dont on ne veut pas se passer : lieux maintenus d'une jouissance secrète, d'une adresse intime. Ecrire quand même, pour trouver-retrouver (remémoration-construction) des mots, détails ultimes et premiers de l'histoire de cas, détails qui "trahissent l'identité secrète" (J. B. Pontalis). L'histoire de cas : un récit défait par les mots. Ceci s'apparente (peut-être dans le souci excessif de trouver une logique de la forme, une loi de transformation) au récit de rêve. Non seulement comme récit d'un transfert-rêve (mémoire des traces du transfert hallucinatoire) mais comme travail, soumis à la censure, du contre-transfert. Le récit de cas : rendre admissible, par le biais de l'histoire ou de la théorie, les désirs "fous", incestueux, de maîtrise, de séduction, qui nous lient aux patients

(d'où le fait que certains, seulement, font écrire, comme nous en choisissons certains, dès les entretiens préliminaires parfois, dès ce que nous en présentons, pour un travail de contrôle).

Dans cette proximité du récit de rêve et du récit de cas, on saisira mieux les difficultés propres au récit en faisant de celui-ci le résultat d'une élaboration secondaire. Elaboration secondaire, reprise du travail du rêve, et que Freud, d'ailleurs, transporte hors du rêve, dans "*Totem et Tabou*" pour désigner l'avatar d'une pensée, qui, en généralisant, "est incapable de saisir des rapports corrects" et, surtout, dans "*Histoire du mouvement analytique*", quant il critique Adler ("La théorie d'Adler a été dès le début un système et c'est ce que la psychanalyse avait toujours soigneusement évité. Elle nous offre en même temps un excellent exemple d'élaboration secondaire dans le genre de celle que la pensée éveillée effectue sur les matériaux fournis par le rêve"). L'élaboration secondaire, dans l'histoire de cas, c'est ce qui fige sa forme, supprime sa discontinuité. Trop cohérente, trop liée, l'histoire de cas devient surface trompeuse. Elle ne dit plus rien, quand elle croit comprendre !

Ce serait alors par le maintien de la déformation (*Entsellung*) imposée au récit par le transfert, déformation dont l'écriture est l'agent, que l'histoire de cas maintiendrait, contre l'élaboration secondaire, sa puissance énigmatique. Cette déformation à l'œuvre dans le récit, Freud l'a évoquée (J. F. Lyotard le rappelle) dans "*L'Homme Moïse et le Monothéisme*" : "Il en est de la déformation d'un texte comme d'un meurtre : le difficile n'est pas d'accomplir l'acte mais de se débarrasser de ses traces... C'est pourquoi, dans beaucoup de ces déformations portant sur un texte, nous devons pouvoir trouver, caché quelque part ailleurs, fut-il altéré et arraché à son contexte, l'objet de la répression et du déni. Seulement, il ne sera pas toujours facile de la reconnaître". Il faut chercher. C'est le sel d'une histoire de cas qu'elle pousse à chercher ce qui, dans les mots qui parlent du patient fait entendre la sauvagerie du transfert, la violence pulsionnelle de la scène analytique.

Dans *L'Homme aux Loups*, Freud dit : matériel "arraché", "acheté au prix des pires morcellements".

Et dans cette phrase "*d'Analyse finie, Analyse infinie*", la résistance est dite avec les mots mêmes du cancer de la mâchoire : "Le matériel pathogène consistait en fragments de son histoire infantile qui, dans l'analyse avec moi, ne s'étaient pas révélés et se détachaient après coup - on ne peut éviter cette comparaison - comme des fils après une opération ou des fragments osseux nécrosés". Chercher, c'est ce qu'ont fait aussi, avec la même passion que Freud, Maria Tork et Nicolas Abraham, dans leur "*Herbier de l'Homme aux Loups*", à partir des langues enfantines du patient (cf. le mot "*tieret*"). Chercher en suivant les marques de la déformation. L'une de celles-ci peut-être le passage dans une autre langue. Ce fut le cas du patient dont je parlai au séminaire de Copenhague.

Lorsqu'on me proposa de participer à ce séminaire, je refusai tout d'abord, car je ne parlais presque pas anglais. Je me ravisai vite en pensant (encouragé par mes amis) que ce serait là l'occasion de me mettre à l'anglais. En même temps, de façon impérieuse, je savais que je parlerais de ce patient, Tim G. en analyse avec moi depuis trois ans. Car Tim G. était anglais, même s'il résidait en France depuis longtemps. Et l'analyse, celle d'un patient sévèrement obsessionnel, me paraissait d'autant plus difficile qu'elle s'alourdissait d'une culpabilité dont j'acceptais le leurre manifeste : si Tim G. laissait aussi radicalement hors de sa cure l'infantile qui le liait à sa mère (il avait vécu ses cinq premières années, seul, avec elle, son père étant à la guerre) c'est que je n'entendais pas l'anglais ! J'avais hésité à le prendre en analyse, je lui avais dit que je ne connaissais pas l'anglais et qu'il devrait éventuellement me traduire ce qui lui viendrait en séance (il le faisait avec un scrupule sans faille !). J'avais appris un peu l'anglais. Et voici qu'il me raconta son premier rêve en anglais, avec quelque solennité. "J'ai l'impression que les scellés ont été enlevés sur un rêve que je fais depuis toujours". Scellés enlevés : j'étais gâté!... Aussi cette séance et les quelques unes autour firent-elles l'objet de mon récit de cas à Copenhague. Récit que je traduisis avec un ami psychanalyste et anglophone. Je crus un moment que l'analyse avait pris un nouveau cours : Tim G. perçut cette "poussée vers l'anglais". Il se laissa aller à quelques proverbes, tels quels, dans sa langue... Mais les mêmes résistances revinrent bientôt...

Qu'est-ce qui s'était passé ? Qu'est-ce qui était arrivé dont le texte anglais, étrange maintenant quand je le relis (mon ami, meilleur angliciste que moi, y a glissé quelques formules difficiles !) porte la marque, la déformation ? Quelque chose de très violent au fond. Mon souhait - réalisé inconsciemment par l'occasion qu'offrait le séminaire de Copenhague - d'occuper le territoire maternel qu'il me refusait, d'être la mère, dans sa langue même. L'exil pourtant était nécessaire : une remémoration survenue quelques temps après, vint l'éclairer un peu. Il avait entendu dire (il se rappelait soudain) que sa mère, très angoissée pendant la guerre et craignant l'invasion de l'Angleterre par les Allemands, avait résolu de se tuer - et son fils avec elle - avant d'être "attrapée". Il rapprocha cela tout d'un coup de la première crise d'angoisse (une véritable panique) qui l'avait fait se précipiter, il y a quelques années, chez un premier analyste (bilingue, savait-il) - alors que son fils était en Allemagne pour ses études, il avait eu soudain la conviction imparable que ce fils était en extrême danger, qu'il allait mourir. Mais cette remémoration demeura isolée. Que je parle anglais ? Que je devienne la mère ? Pas question ! Il me traduisit un peu après un proverbe : mieux vaut pas de pain du tout qu'une demie-miche ! Pas de "*half-mother*" de transfert ! J'aurais pu m'en douter, à l'écoute du fameux rêve "aux scellés". Certes, il y avait une phrase anglaise : "*Pick up the broom*" : prend le balai ! Le balai, le manche, les poils, il associa comme on dit. Mais l'ordre était proféré dans une langue bizarre. Pas vraiment de l'anglais. Etrangère, comme hollandaise. J'ai décidé de ne pas apprendre le hollandais.

Je ne veux pas soutenir que ce fragment résolve la question posée, celle de la déformation que porte l'écrit. Mais il y eut, ici, nécessité d'une écriture et d'une traduction pour faire saillir l'emprise transférentielle. L'histoire de cas appelle à une lecture qui écoute à cette condition, quelque chose de la cure s'y propose. Mais alors, quelle clarté propose-t-elle à la clinique transmise ? Pas celle du scialytique qui écrase de blanc le champ opératoire. Une clarté d'éclats plutôt : le même mot dit la mise en pièces et ce que chaque pièce acquiert de lumière. Eclats : le détail, le mot, gardiens du visuel primaire, porteur d'une clarté d'objets de l'ombre.

Clarté de lampe de poche, qui éclaire de côté. L'image m'en est venue l'autre jour : un enfant de 4 ans veut aller à la cave, avec son père, mais en tenant lui-même la lampe de poche ! Eclairant les objets sombres, non seulement pour les voir, ou s'amuser de leur ombre, mais saisissant par là - et autrement qu'en plein jour - leur relief, leur épaisseur, dans leur déformation.

Ecrire une histoire de cas : tenter de même manière, par un éclairage de côté qui, d'un objet à l'autre, révèle une arrête, un angle, de faire surgir-deviner l'épaisseur du transfert, la chose inconsciente. La peinture en trompe l'œil, c'est cette ambition folle de peindre l'épaisseur, le relief : quand un échange de cure est constitué tel quel, dans le mot à mot, il est en "trompe l'œil". Le comble, donc, de la déformation.

L'affairement théorique.

Mais si une histoire de cas ne servait qu'à retrouver, qu'à commémorer, elle serait une histoire pour dormir, pour s'endormir. Là où elle excite, réveille, jusqu'au cauchemar parfois, c'est dans *l'affairement théorique* qu'elle propose et expose : activité d'une pensée qui s'empare des détails, des éclats que le transfert a implantés. Voilà qui fait revenir à ce qui pousse à écrire ; la contrainte ne peut-être liée au seul transfert dans la cure. Sinon, et au nom d'une prééminence absolue, terrorisante à la limite, conférée au transfert, toute visée théorique tombe sous la menace d'une dénonciation (de maîtrise) et, corollairement, la théorie psychanalytique est fixée, une fois pour toutes, dans un texte canonique.

Aucun "progrès" possible ou pensable : l'histoire de cas est dessaisie, alors, de cette fonction de passage indiquée tout à l'heure. Or, ça ne se passe pas comme ça. Les histoires de cas que nous lisons et relisons, celles qui nous ont "pris", ont toujours un peu le caractère de manifeste (Freud, bien sûr, mais aussi Winnicott, M. Khan). Elles tiennent leur caractère d'excitation ou de provocation, du mode de pensée qui s'y produit : une théorisation à l'essai, non encore liée pour ce qui sera - ou pas - une élaboration métapsychologique ultérieure. Une pensée qui tout en se heurtant à la résistance du fait, cherche un nouvel ajustement. Résistance de la théorie précédente, aussi, du déjà là. Je me suis dit

que chacun devrait, au moins une fois, comme pour faire ses gammes, écrire une histoire de cas qui "contredise la théorie psychanalytique de cette affection" ! Résistance de la raison, encore : l'histoire de cas avance non contre la raison, mais malgré elle. Elle n'offre pas lieu à un débat contradictoire. Ses prémices ou ses résultats ne sont pas justes ou faux. Le garant, cependant, de ce qu'elle touche, révèle, ouvre, c'est sa puissance de transmission. L'affairement théorique est chevillé au transfert, même s'il ne s'y réduit pas. Mais il est aussi en quelque sorte tenu par le transfert, par la résistance que le transfert - dans les faits de la cure - ne cesse de lui opposer. Car, dans son mouvement propre, rien ne l'arrêterait : il n'est pas fantaisie ou fiction - comme on l'entend parfois proposer, en un singulier affadissement - mais folie théorique. C'est-à-dire la pensée dans sa faim sexuelle, sa rage de maîtrise, sa mise à mort : l'affairement théorique fragmente à son tour, fait voler en éclats la forme du récit, mais autrement que les mots. C'est effrayant, L'Homme aux Loups, absolument effrayant pour l'esprit. On le lit, on le relit, on ne s'en rappelle pas, sinon par un effort quasi scolaire (Marie Moscovici a bien montré l'insistance de l'oubli dans la lecture de Freud). Et lorsqu'on lit et qu'on ferme les yeux, et qu'on essaie de deviner la suite, on est à côté. Pas de repos, jamais au plus simple. Toujours compliqué. Il semble que l'histoire de cas soit écrite pour décourager la mémoire afin de mieux la confier à la pensée. La mise en pièces est obstinée, forcenée. Rien ne vient assurer, faire preuve. Et même les contradictions rencontrées n'annulent pas les termes qui les constituent. Au récit lui-même, plusieurs assignations différenciées : raconter, décrire (les mécanismes psychiques et processus pulsionnels), expliquer (la formation des symptômes). L'éclat fragmentaire du détail (cette clarté de nuit : "soudain la fenêtre s'ouvre") est tantôt forcé, tantôt atténué par sa liaison dans des synthèses ou des vues d'ensemble (confiées spécialement à deux très longues notes : comme si elles avaient, ainsi que je le proposais au début, le rôle de gardiennes de la mémoire, d'une mémoire défaite par l'écrit). Et puis, il y a le débordement de la fin : les hypothèses sur les "schèmes héréditaires phylogénétiques". Effrayante aussi, la suite : la lettre de Freud à L'Homme aux Loups devant la suspicion de Rank, le supplément d'analyse de Ruth Mac

Brunswick où dramatiquement - et c'est notre condition ! - s'écrit la difficulté d'écrire après Freud.

De cet effroi, nous sommes héritiers. Peut-être rasons-nous avec lui dans nos commentaires. Mais qu'est-ce qui le rend supportable ? Qu'est-ce qui fait tenir Freud dans cet affairément-là ? Une conviction au fond et qui l'oppose à Jung : quelque chose a eu lieu. Il faut y tenir, le chercher, en repérer les traces ; cette conviction permet toutes les audaces théoriques. Moïse sera la figure mythique, le blason du récit historique. A deux reprises, Freud tente de construire ("*Le Moïse de Michel Ange*", juste avant *L'Homme aux Loups* ; même pouvoir du détail ; "*L'Homme Moïse et la religion monothéiste*" dernière histoire de cas, celle de la névrose civilisatrice) ce qui a eu lieu : la colère réprime le meurtre, et ceci toujours à partir des effets, ou plutôt des "symptômes de mémoire" (M. Moscovici) que laisse l'œuvre. Mais Moïse, c'est aussi celui qui ne sait pas parler. L'orateur habile, c'est Aaron, le frère, celui qui concède aux images, qui gomme la rugosité des mots. Oubli curieux, dans les textes de Freud sur Moïse, que celui du nom d'Aaron. Peut-être parce que Jung l'incarna trop !

Un autre Viennois, Schoenberg a, lui aussi, écrit dans les années 30/31, au moment où se fomentait le destin de la judéité, une histoire Moïse. Livret et musique. L'affrontement de Moïse et Aaron. Dans le dernier acte, sans musique, Moïse dit à Aaron : "Toi qui laisse filer la parole en même temps que l'image, tu demeures toi-même, tu vis dans les images"... L'image, l'imaginé, c'est le point de vue de Jung dans *L'Homme aux Loups* : tout est là, avec l'image. Dans l'immédiateté. Tandis que l'affairément théorique invente, malhabilement, se heurte à l'incrédulité, déplace les certitudes, transporte, balbutie. Peut-être, aujourd'hui, après le combat des Titans, l'affairément théorique dont la violence est la sève de l'histoire de cas, trouve-t-il dans la construction son principe et sa forme. Car cette activité de langage, activité théorique, nous est proposée par Freud, comme un "entre" : entre la défiance vis-à-vis d'un langage miné par la dénégation (pile je gagne, face tu perds) et le délire, porteur possible cependant de la vérité. L'histoire de cas ? "entre" le récit contaminé par le transfert et la folie théorique. L'effet de vérité de la construction ?

Dans la réaction du patient. L'effet d'invention de l'affairément théorique ? Dans les réponses de la communauté à laquelle s'adresse l'histoire de cas. (tel est notre destin : renoncer à l'illusion d'une production solipsiste ; nous sommes voués, même dans nos échanges scientifiques, au transfert). Mais cet effet n'est pas garanti sur preuves : la construction ne ramène pas, généralement, le souvenir oublié. Elle opère par la conviction qu'entraîne "le travail correctement mené".

Point épineux, tout à fait, de l'histoire de cas : comment convainc-t-elle ? Pas par son contenu, mais par la forme de pensée qui s'y expose. Et cette forme contient l'excès, le débordement, la folie de l'affairément théorique. René Thom, dans un article récent (*Le Monde* - 10/11/ 89) plaide pour une pensée de la science qui se dégage de l'expérimental (comme dit un patient : " du terrorisme des paillasses"). Il écrit : "Il n'y a de théorie en science que si l'on introduit des entités imaginaires, virtuelles, qui "pourraient exister" mais n'existent pas naturellement. On plonge le réel étudié dans un virtuel plus grand et on s'efforce d'énoncer *les contraintes qui pèsent sur la propagation du réel au sein du virtuel*". Il est assez étonnant, et réjouissant pour nous, que le critère d'inventivité du virtuel soit la mobilité qu'il permet. Virtuel : champ de la construction comme de l'histoire de cas. Elles débordent leur objet : travail préliminaire, présentation d'une période oubliée de la préhistoire.

Ecrire une histoire de cas, c'est sans doute faire d'une fin un commencement, et, dans cette anticipation de la théorie à venir, les histoires de cas sont comme des brouillons préalables (brouillant clinique et théorie). Débordement, effets voisins, d'à côté : la construction, l'histoire de cas ne touchent pas au centre de ce qu'elles visent (Freud, dans *L'Homme aux Loups* : "Je prie le lecteur de se souvenir que j'ai obtenu cette histoire d'une névrose infantile *pour ainsi dire comme produit marginal*"). J'indiquais tout à l'heure cette nécessité du récit d'histoire de cas d'éclairer de telle manière que le relief, l'épaisseur viennent à la perception. Dans les métaphores optiques dont nous disposons, et pour le microscope dont nous nous servons ici, il faudrait parler *d'éclairage indirect*.

J'ai proposé aujourd'hui un travail préliminaire à une écriture de mémoire. Sans doute y a-t-il là un mouvement phobique, ou une maîtrise anticipée. J'espère, cependant avoir un peu compliqué les choses. En tous cas, l'idée que

j'avais sur la forme possible de cette écriture a changé. Donc, je vais commencer.

André Beetschen

Je me soutiens pour parler, de la fiction d'un conte de Maupassant où la règle, voulue par Maupassant, était que celui des chasseurs que le sort désignait avait le privilège de manger les meilleurs morceaux ; puis, il devait, quand il s'était ainsi délecté, conter une histoire. Admettons donc que j'ai mangé - et j'aurais mauvaise grâce à nier avoir été nourrie ici depuis des années - et je vais m'essayer à conter une histoire à mon tour.

Paradoxalement, les histoires de chasseurs ne manquent pas d'analogie avec ce que pourraient être des histoires d'analystes : ce sont souvent de longs récits d'affût, d'attente, de surprise, dont le héros - l'animal en l'occurrence -, que l'on poursuit d'un intérêt inexorable, finit par se rendre, à bout de résistance. A moins qu'il ne s'échappe. Mais s'il s'échappe, cela n'écourte en rien l'histoire, révélant ainsi, à qui veut bien s'en étonner, que la constance de l'intérêt du chasseur est relativement indépendante de l'issue. Ceci en matière d'analyse est plus explicite encore, et ne manque pas de soulever la question controversée d'une entreprise apparemment indifférente à son succès thérapeutique. Peut-être les chasseurs et les analystes ont-ils en commun une passion organisée de l'attente, qui leur donne parfois cette étrange capacité à écouter des récits dont l'évènement principal est l'immobilité.

Aussi y a-t-il toujours le risque d'un glissement de genre vers les histoires de pêche, longues, mouvementées et victorieuses : et plus l'histoire est longue, plus le poisson devient gros. Mais en analyse, si les plus gros poissons étaient les cas les plus lourds, on pourrait encore se demander si les analyses les plus longues sont celles de ces cas-là... Pour me garder sans doute de la tentation d'une histoire de pêche, je tenterai de rendre compte de l'histoire d'une "petite analyse", pas très longue, pas très mouvementée, et dont l'issue est incertaine. Mais ce n'est sûrement pas cela que la patiente avait en tête quand elle m'a parlé de "petite analyse" : car le terme est d'elle, c'est ainsi qu'elle avait formulé sa demande et qu'elle a continué d'en parler par la suite. Je m'étais demandé la première fois que je l'avais entendue si cela augurait d'un discours plein de petites choses, petits chien-chiens, petites laines, petits tran-trans. Mais il s'est vite avéré que cette

patiente n'était pas coutumière des petits mots, ni comme mots d'affection ni comme mots de mépris, et que ces deux sentiments d'ailleurs ne lui venaient pas naturellement. Il n'y avait donc que son analyse qui était dite petite, par opposition à son âge qu'elle disait grand.

Était-ce une façon de dire que le temps lui était compté ? Elle avait 43 ans, n'avait pas et n'aurait pas d'enfant, et son corps lui échappait dans une obésité naissante. La situation lui paraissait mériter une petite analyse, car il n'y avait là rien qu'elle n'ait su depuis longtemps, depuis toujours, rien de nouveau donc, et surtout rien de bouleversant, or justement cela lui échappait, et la plongeait dans des moments d'angoisse incontrôlable. L'énigme tenait pour elle à ce sentiment d'étrangeté dans sa vie pourtant si familière. Pour moi une autre énigme était comment elle avait toujours su qu'elle n'aurait pas d'enfant, car curieusement, alors que dans ce genre d'affirmation on entend généralement la crainte ou le deuil reporté, j'étais surprise de n'entendre là que le savoir. Ou plutôt j'étais sensible à quelque chose dans son discours qui m'interdisait de penser, avec empathie par exemple, qu'elle souffrait de ne pas avoir d'enfant. Son discours ne provoquait en rien le sentiment d'urgence qu'on éprouve parfois en entendant une femme mûre qui s'affole soudain d'avoir si peu de temps pour commencer à vivre une vie qui lui permettrait de concevoir les enfants dont elle rêvait adolescente. Celle-ci m'informait en quelque sorte de l'enfant manquant, mais ne communiquait aucune fièvre thérapeutique. Ce qui l'incitait à user du terme petite analyse ne semblait pas provenir d'une exigence de rapidité.

En cherchant donc ce que pouvait être une petite analyse, il ne me venait finalement que l'image des tranches d'analyse telles que les imaginait déjà Freud en 1937 : "Chaque analyste devrait se faire périodiquement, à peu près tous les 5 ans, de nouveau l'objet de l'analyse" (*Analyse finie et analyse infinie*). Je me demandais si cela ne pourrait pas s'appeler aussi une "petite analyse". C'est à ce moment que ma patiente, ou du moins celle qui allait le devenir, interrompit le fil de mes réflexions silencieuses, pour me demander combien de tranches il pouvait y avoir dans une vie. Elle avait,

disait-elle, le sentiment d'avoir mené à terme sinon plusieurs vies, du moins plusieurs bouts de sa vie et qu'un nouveau terme se profilait : elle avait depuis 6 ans un ami, un anglais, un homme jeune, plus jeune qu'elle, et surtout assez jeune pour qu'il faille envisager qu'il donne bientôt un tour à sa propre vie.

Elle voulait donc s'en séparer : elle engageait cette petite analyse pour s'éloigner de lui avant qu'il ne s'éloigne, pour renoncer à lui en beauté. Il s'agissait aussi, par voie de conséquence, de renoncer à sa dernière chance d'avoir un enfant, ce qui ne devrait pas être très difficile, car elle n'avait jamais cédé à cette tentation jusque-là, avec aucun des hommes qu'elle avait aimés ; elle avait de façon répétée préféré avorter plutôt que d'engendrer un être condamné très certainement à être malheureux. Elle même avait été une erreur dans la jeunesse de parents qui avaient divorcé quand elle avait à peine cinq ans et l'avaient abandonnée à sa grand-mère. Ce n'était pas une raison pour qu'elle commette, elle, une erreur, qui ne serait plus de jeunesse ; elle avait eu le loisir de faire toutes les erreurs qu'elle voulait, et le temps n'était plus à cela. Un nouveau virage était à prendre, qu'elle ne voulait pas manquer ; elle avait d'ailleurs préparé son repli : une maison dans une campagne, où elle vivait la plupart du temps en faisant de la peinture sur soie et en créant patiemment, saison après saison, un jardin anglais pour l'agrément, à la française pour le potager. Avec, pour avenir possible, un investissement rural, une association avec un ami qui voulait créer une affaire et se retirer à la campagne. La voie était donc toute tracée, et la petite analyse était placée sous le signe du temps écoulé dont il fallait prendre la mesure. Cette tâche d'arpenteur qu'elle semblait me proposer, était apparemment simple, mais l'on sait à quels déboires peut se trouver confronté l'arpenteur lorsqu'il veut se présenter au Château.

Par exemple, une question qui surgissait à l'écoute de ce récit était la raison pour laquelle il fallait soudain introduire dans cette vie en tranches une petite analyse, pour renoncer à Ernest, l'anglais, alors qu'elle avait déjà, disait-elle, abandonné d'autres hommes et leur éventuelle progéniture sans recours à l'analyse, et sans y renoncer d'ailleurs puisqu'elle répétait ces renoncements, et que le prochain était déjà engagé avec son démenti de roses

et de choux qu'elle plantait méthodiquement ? Fallait-il invoquer cette fois la nécessité de renoncer vraiment ? En termes d'Ego Psychology par exemple, cela pouvait s'entendre comme le projet raisonnable d'un moi venant chercher une alliance pour soumettre à la réalité - de l'âge - les exigences encore impérieuses d'un Ça intemporel ; désir contre réalité, avec une longueur d'avance pour la réalité. Mais quelle réalité ? Celle d'une ménopause à venir, celle de la castration supposée d'emblée par son sexe, ou celle plus surprenante, qu'en 43 ans, elle n'avait pas eu d'enfant à cause de six avortements ? Certes on pouvait y voir six actes manqués de grossesses qu'un Surmoi vigilant et cruel aurait corrigées à défaut de prévenir. Ceci laissait entrevoir un attachement incestueux tenace, dont le désir et l'interdit n'auraient cessé de se tenir mutuellement en échec. Mais on pouvait aussi y voir une étrange rencontre entre sa volonté consciente de ne pas avoir d'enfant, et un désir, par six fois réalisé par une mise en acte, de ne pas avoir d'enfant. Mais que serait-ce donc qu'un désir de ne pas avoir d'enfant ?

Elle s'étonna soudain que cette information surgisse ainsi dans la première séance, avec insistance même, alors qu'elle n'y avait jamais attaché grande importance ; non pas qu'un avortement lui parût sans importance pour une femme, mais les siens s'étaient passés dans les meilleures conditions, et si elle n'avait craint de paraître absurde, elle disait qu'ils s'étaient passés le plus naturellement du monde. Elle était presque gênée d'avoir mis ainsi en exergue l'enfant manquant, et redoutait surtout de m'induire en erreur. Car tout ceci s'était déroulé en connaissance de cause, dans le cadre de sa profession. Elle avait été prostituée pendant 10 ans. Elle l'était devenue non par nécessité, mais pour l'amour d'un homme qui l'avait irrésistiblement séduite, et dont elle avait découvert ensuite qu'il était proxénète ; elle avait alors choisi de l'aimer selon ses termes pour le séduire à son tour, et le transformer, en homme du monde, rien de moins. Après de nombreuses années, elle fut déçue et s'en fut, mais gardait comme secrète satisfaction l'idée qu'après tout elle avait dû l'influencer un peu, car après des combats sordides quand elle avait voulu partir, il avait fini quand même par accepter, avec même une certaine apparence d'élégance. Son premier amour avant cela avait été un infirme dont

elle savait d'emblée qu'il était "sexuellement inutile", mais qu'elle avait aimé 10 ans là aussi, au décours d'une crise mystique de son adolescence qu'une Supérieure de couvent avait découragée en la faisant attendre pour mettre sa vocation à l'épreuve du temps. Elle avait donc connu deux vocations, contrairement seulement en apparence, dont un des points qui les réunissait était, me semble-t-il, que dans les deux cas, il était presque logique de dire, comme elle le faisait, qu'en connaissance de cause, elle n'aurait pas d'enfant. A croire qu'elle avait pris pour elle les invectives d'Hamlet voulant éloigner Ophélie, la détourner de l'amour, du mariage, de lui : "*Get thee to a nunnery. Why wouldst thou be a breeder of sinners ?*". Entre au couvent, comme traduit Gide, Pourquoi vouloir engendrer des pêcheurs ? Dans une maison de femmes, traduit un autre, car tous les traducteurs, l'un après l'autre, ont été embarrassés par la répétition. "*To a nunnery go*" redit Hamlet après avoir dénoncé les artifices des femmes. Va ton chemin vers le couvent. Et plus loin encore, au couvent ! Au couvent ! Va vite ! Et adieu. Gide reprend le couvent, mais en y attachant une note pour dire qu'en argot, nunnery signifie mauvais lieu. D'autres tranchent, et à la redite, optent pour le bordel. *To a nunnery*, donc. Tu ne veux quand même pas engendrer ! Hamlet lance tout cela à Ophélie après l'épouvantable traitement de girouette auquel il l'a soumise : Je vous ai vraiment aimée. Je ne vous aimais pas.

Pour ma patiente, ces vocations se sont décidées après une déconvenue affolante du même ordre ! Première étape à 5 ans, où elle apprend qu'elle n'était pas désirée. Les parents disparaissent, chacun de son côté, la laissant avec la grand-mère et la tante - une maison de femmes. Elle se revoit encadrée par ces deux femmes, quittant une maison où la mère était encore, et que le père avait déjà quittée sans rien lui dire, après l'avoir embrassée comme d'habitude. Elle vit ensuite pendant de longues années en partageant le culte de la grand-mère et de la tante pour leur fils et frère adoré, qui d'ailleurs fait parfois des apparitions époustouflantes d'élégance. A 17 ans, alors que le couvent tarde à prendre au sérieux sa vocation, le père revient soudain la prendre. Elle est une belle jeune fille, et lui un homme fort jeune encore, fort beau, incroyablement beau, dit-elle.

Il est galant, attentif, rieur, la promène avec une fierté non déguisée. Ils font du vélo, marchent dans la garrigue. Après quelques semaines de cette idylle, il annonce qu'il se remarie et compte reprendre une vie de famille équilibrée. Entre la nouvelle femme, dans un flot de parfum, de toilettes sophistiquées, et d'amabilité indifférente. En un instant, le père a changé, fasciné par la femme et soumis. En tant que fille de ce foyer improvisé, elle tient quelques mois, puis enfuit chez la grand-mère avant de partir pour de bon, en rupture de ban, pour s'installer avec l'invalidé qu'elle a décidé d'aimer. Dix ans plus tard, elle renoue avec sa famille, mais dans un mensonge qu'elle entretient jusqu'à ce jour, puisque étant venue à Paris pour réformer son protecteur, elle leur cache absolument les sources de ses revenus ; elle descend rarement les voir, débarquant dans un flot de parfum, de toilettes élégantes, prétendant faire des affaires. Au moment où je la rencontre, cette double vie continue, entre de vieux amis et un amant qui connaissent son passé, et sa famille et ses nouvelles connaissances qui l'ignorent. Apparemment, elle me désigne une place dans le premier groupe, puisqu'elle ne veut rien me cacher. Et l'analyse s'engage sur sa découverte de l'énormité de son amour pour son père dont elle n'avait pas mesuré à quel point il l'avait troublée, et combien il lui avait fallu de temps pour retrouver ces émois : longtemps frigide, elle n'avait commencé à se demander quel étrange métier elle faisait que lorsqu'après quelques années de commerce amoureux, elle avait éprouvé du plaisir, à sa plus grande surprise, et avec le plus laid de ses clients. Progressivement, elle avait découvert son corps, et c'est finalement avec Ernest, son amant d'aujourd'hui qu'elle avait eu le sentiment de commencer "une vie de femme", pour reprendre ses termes. Elle voyait là le tribut payé à la culpabilité attachée à l'évocation de sa mère dont elle avait finalement partagé le sort : séduite et abandonnée par le père. De cette mère, elle avait toujours gardé l'image d'une silhouette se découpant à peine du mur du fond de la pièce d'où la grand-mère et la tante l'avaient emmenée. Pas de visage. Juste une silhouette effondrée. Pas un geste pour la retenir. Puis on n'en avait plus jamais reparlé, la grand-mère refusant de répondre à ses questions, suggérant qu'une mère qui laisse partir sa fille ne mérite pas qu'on en parle. Elle en parlait à d'autres

pourtant, à portée d'oreille de l'enfant, disant qu'il est des femmes qui ne sont pas faites pour avoir des enfants. Ma patiente n'avait revu cette mère que mourante, à l'époque de son amour pour l'invalidé, alors qu'elle débordait de tendresse pour le monde ; pourtant, devant sa mère, elle n'avait rien éprouvé qui s'approchât même de cette compassion universelle, rien de particulier. A défaut de pouvoir la haïr, elle s'était donc contentée de ne pas pouvoir l'aimer. Puis elle n'y avait plus repensé jusqu'à ce jour, mais découvrait qu'elle avait probablement traîné avec elle, bien plus qu'elle ne l'imaginait, l'ombre de sa mère, et la luminosité de son père, et son impossible désir d'aimer une femme.

Un peu de temps passe, la petite analyse retrouve les désirs incestueux ; elle se resserre sur un manque d'amour de mère, de la part de la mère aussi bien que pour la mère. Elle passe et repasse sur les déboires amoureux, les rivalités féminines, les uns et les autres masqués par de bonnes intentions - en fait elle n'arrive jamais à croire qu'on ne l'aime pas et se trouve toujours trahie par ses plus proches - ; elle affermit et ajuste ses choix amicaux, débusque les fausses entreprises de création en séparant plus nettement le monde fantasmatique et la réalité ; mais le temps passe, et elle n'est pas venue en analyse juste pour réaliser qu'elle faisait de la mauvaise peinture sur soierie.

Le temps passe, et Ernest l'amant l'invite à un bal pour célébrer les anciens de son école qui ont réussi. Il en est : il vient de diriger son premier chantier. Ils partiront ensuite à Venitch. "A Venitch, comme il dit". Ernest dit Venitch ? Je pense avec amusement à ces Anglais oxoniens vus à Venise justement et qui s'approprient la ville comme un club anglais ; je suis amusée qu'Ernest aille à Venitch comme il irait à Greenwich, ou à Norwich. "Ernest dit Venitch". J'ai dû me répéter cela à haute voix, et elle a dû l'entendre comme une question portant de l'incrédulité, car elle se trouble soudain, bredouille, invoque son mauvais anglais - qu'elle parle bien -, et se remémore la difficulté à l'apprendre ; puis elle avoue que c'est son terme, que c'est elle qui disait Venitch au début, à l'époque où l'anglais sortait souvent de sa bouche comme une bouillie, un charabia qu'Ernest reprenait ; un mot par exemple sur lequel elle butait comme sur les chaussettes de

l'archiduchesse était spinach, les épinards, qu'elle disait shpinack. Ernest la faisait ralentir, dire deux mots à la place d'un : spin, itch (faire tourner, démanger). Je lui fais remarquer que dans Venitch aussi il y a un itch. Et ven, dit elle. Ven comme vénérienne ; une démangeaison vénérienne.

Le souvenir revient, avant celui de cette chambre obscure où s'était estompée l'ombre de la silhouette de la mère. Avant le départ silencieux du père, il y avait eu des disputes, des cris, des insultes. Putain, peut-être. Lentement se déplie une autre version : la mère aurait trompé le père ? S'il ne restait d'elle que cette silhouette fondue dans le mur, c'est qu'elle était déjà partie en esprit et en amour depuis longtemps. Et la grand-mère et la tante auraient toujours défendu et aimé cet homme parti dans le désarroi de l'abandon, en taisant la blessure que son honneur avait connue ?

Imperceptiblement l'histoire avec Ernest aussi prend une autre allure : elle le perçoit moins comme l'homme du monde ayant tout connu, tout compris et capable de la révéler à elle même. Cet émerveillement s'estompe au profit d'une tendresse désabusée, qui lui fait se demander pourquoi cet homme encore jeune, ce garçon dit-elle, s'attache à une ancienne prostituée. Elle avait toujours cru qu'il la prenait comme elle était, en connaissance de cause, c'est-à-dire en dépit de tout ce qu'il savait d'elle, puisqu'il l'avait connue alors qu'elle exerçait ce métier. Mais après tout, peut-être en savait-il bien moins qu'elle ne pensait ? Peut-être après tout ne faisait-il qu'imaginer, et qu'imaginait-il donc ? "Car vous savez, me dit-elle, tout ça a bien peu à voir avec le sexe", ou quelques mois plus tard, une autre formule où la dénégation est moins absolue "la prostitution c'est 20% de sexe, et 80% de parole". En fait, du sexe il y en avait. Des passes rapides, furtives et silencieuses. Ou des dépucelages, souvent silencieux aussi. Ou encore, des exigences perverses qu'elle avait vite appris à reconnaître dès la rue, et que ses gains par ailleurs lui permettaient de refuser. Restaient donc les autres, ceux qui parfois devenaient des clients habituels. Ils couchaient avec elle, mais tout de suite, comme pour que la chose soit faite, dit-elle. Puis ils restaient, pour parler semble-t-il, pour parler de leur femme surtout, occupée, inattentive, frigide, enlaidie, ennuyée,

ennuyeuse, fatiguée. Ils parlaient et se délassaient dans sa compréhension, et repartaient ensuite, elle en rougit encore, dit-elle, après qu'elle leur ait refait le nœud de cravate comme si elle leur attachait un cache-nez. "Ça doit être un peu comme pour vous : on vous dit tout, non, et on repart".

De toute cette période, la seule chose qui la fasse rougir est donc le sentiment d'avoir noué des cache-nez. Cette association de la mère et de la putain garde apparemment toute la force que Freud lui avait attribuée dans *La psychologie de la vie amoureuse* : "Un tel rapport est souvent écarté de façon catégorique, en des termes de ce genre : Peut-être que tes parents et d'autres gens font des choses de ce genre ensemble, mais mes parents c'est tout à fait impossible... puis lorsque (le garçon) ne peut plus douter de ce qu'on lui a dit, lorsqu'il ne peut plus s'en tenir à l'idée que ses parents font exception aux normes de cette vilaine activité, il se dit, raisonnant en parfait cynique, qu'après tout, la différence entre la mère et la putain n'est pas si grande que cela puisqu'en définitive elles font la même chose" (p.52). "Ces fantasmes du garçon qui abaissent la mère au rang de putain sont des efforts pour jeter un pont, au moins de façon fantasmatique, sur l'abîme qui sépare les deux courants de la vie amoureuse - le tendre et le sensuel - et pour faire de la mère, en la rabaissant, un objet de sensualité" (p.59).

Et de fait il n'est pas rare que cette liaison s'opère dans l'analyse, et souvent sur un mode transférentiel très direct : le patient qui arrive toujours en retard à ses séances parce qu'il trouve toujours un embouteillage dans la rue Saint Denis, ou celui qui m'explique que son analyse n'est pas classique puisqu'il n'est pas amoureux de moi et ne considère mes services que d'un point de vue professionnel, ou encore celui qui oublie toujours de me payer et me reproche de ne l'écouter que parce qu'il me paie. Néanmoins, si ces fantasmes ont pour fonction d'abaisser la mère et de se venger de son infidélité, ils aboutissent aussi à renforcer le courant tendre, en faisant vraiment, pour reprendre l'expression de Freud, office de pont. Lorsque m'ayant associée à la putain, mon patient cesse d'arriver en retard, il ne m'a pas radiée du poste maternel où il m'avait placée, mais

s'est dégagé du déplaisir d'obéir à la mère, et de la soumission qui ne pouvait appeler que sa rébellion ; en passant par la putain, il trouvait une femme qu'il pouvait satisfaire - du moins le croyait-il - par l'argent en l'occurrence, ou par tout objet qu'on choisirait de rendre équivalent à l'argent, ce qui dès lors, le sortait de la dette infinie de l'amour. Ne peut on pas, dit-il, concevoir une mère satisfaite ? Ou encore, ne peut-on -voire, ne doit-on pas - aimer sa mère avec mesure ?

Quant à ma patiente, à l'évidence, dans la condensation qu'elle opérait entre la mère et la putain, c'est la putain qui incarnait la capacité d'amour maternel, réhabilitant secrètement sa propre mère et l'amour dont elle-même et son père avaient douté. De cette manière, l'amour maternel pouvait être invoqué sans référence à son objet, l'enfant, et elle pouvait aimer comme sa mère, avec pour bénéfice oedipien la possibilité de maintenir son attirance sensuelle pour son père, en la masquant derrière la capacité maternelle d'un commerce du sexe qui n'aurait "rien à voir avec le sexe". Et ce père, aimé naturellement dans la lignée fort ambiguë de la mère, de la grand-mère et de la tante, elle ne cessait de le retrouver dans ses clients, et ses amants, tels le jeune Ernest.

Mais si ma patiente disait rougir, ce n'était peut-être pas seulement de l'association de la cravate et du cache-nez, qui fut sa manière à elle de jeter le pont entre le courant tendre et le courant sensuel. Le rougissement était aussi à reporter sur la phrase qui avait suivi : "C'est comme pour vous, on vous dit tout, non ?". Rougissait-elle simplement de l'association établie entre elle et moi, et de l'amour avec lequel elle m'avait constituée comme "double" maternel, et de la violence de la séparation que cela laissait augurer ? Ou encore, rougissait-elle de ce que malgré les apparences, peut-être elle ne me disait pas tout justement. Car si elle ne m'avait apparemment rien caché - ni de son passé, ni de son plaisir actuel de faire pousser des roses - elle se mit soudain à me tenir un double langage, en interposant sans cesse des mots anglais que je ne reprenais plus, comme pour éviter d'avoir à me dire en toutes lettres ce qu'elle avait ébauché du transfert. Ceci, jusqu'à ce que les événements lui forcent en apparence la main. Contrairement à mon patient que mon association

avec la putain avait rendu ponctuel, elle se mit à manquer des séances, et m'annonça un jour qu'elle aurait du mal à continuer à venir. Elle était prise à la gorge, par des tracasseries qui lui prenaient un temps infini, par des ennuis d'argent, par des soucis majeurs. Mais aucun de ces mots ne rendaient clairement compte de la situation, me dit-elle, et elle risquait encore de m'induire en erreur. C'est le jour où elle partit qu'elle m'apprit que les rentes immobilières qui suffisaient à couvrir ses besoins, provenaient en fait de la location de studios qu'elle avait achetés du temps de sa fortune, ou plutôt qu'elle avait fait acheter par des prête-noms, et qu'elle louait à des filles. Un ami commissaire lui avait permis jusqu'alors de ne pas être inquiétée, il la protégeait depuis des années tout en l'exhortant à mettre fin à ce circuit illégal. Il prenait sa retraite. Les ennuis commençaient. Elle ne revint pas, du moins pas cette année-là. Elle m'écrivit son regret, que des circonstances indépendantes de sa volonté, etc, etc... Je découvris donc rétrospectivement que ma place dans cette petite analyse était nouée à celle du commissaire. Elle ne le payait pas - il ne l'aurait jamais protégée si elle l'avait payé -, mais c'est à moi qu'elle donnait une part de l'argent prélevé sur la prostitution des filles. J'appris donc de quoi j'étais payée au moment où je cessai d'être payée. J'avais été payée pour le savoir, et l'ayant su...

L'analyse s'interrompait au moment où le passé rattrapait le présent, au moment où l'on ne pouvait plus se distancier dans l'histoire de la double vie où elle avait abrité son désarroi oedipien. L'omission qu'elle avait installée dans l'analyse prenait soudain statut de tromperie, par le biais du commissaire, cette figure paternelle dont elle m'avait tu l'existence, et dont elle me révélait soudain l'inconduite dont il se rendait complice avec elle. Certes, elle avait évoqué dans le cours de l'analyse les gestes ambigus - peu ambigus d'ailleurs - de son père. Mais ces scènes de séduction s'étaient trouvées comme objectivées, objets de récits faits à un observateur indépendant. Je tenais alors dans le transfert une place équivalente à celle d'Ernest, du moins avant qu'elle ne se demande ce qu'il lui voulait. Ou encore, à d'autres périodes où ces scènes avaient été mentionnées, elles avaient été minimisées, comme si je devais les entendre avec la

bienveillance de la grand-mère qui pardonnait tout à son incorrigible séducteur de fils. C'est seulement avec le commissaire que la situation oedipienne pouvait se nouer dans un triangle où j'étais partie prenante. Puis, devant le risque que je le rejette - elle me dit plus tard avoir craint que je ne mette moi-même fin à l'analyse - ou que je devienne complice, elle prit la fuite. Si l'on prend comme critère de terminaison d'analyse celui que Freud désignait comme le plus ambitieux, nous sommes loin du compte. La fin de l'analyse devrait intervenir lorsque l'on peut penser que sa continuation "ne laisse prévoir aucun autre changement. Donc c'est comme si l'on pouvait obtenir à travers l'analyse un niveau de normalité psychique absolu" (p.219). De ce point de vue là, voici à l'évidence une analyse interrompue au moment de l'affrontement crucial de la mère, au moment pourrait-on dire où ça commençait vraiment, et où l'on pouvait tout en attendre.

Mais, ne peut-on considérer que la question de la terminaison de l'analyse ne renvoie pas seulement à sa fin, mais aussi à son début ? Ne peut-on envisager par exemple qu'une analyse pourrait atteindre un terme lorsqu'elle a dévoilé ce pour quoi elle avait été entreprise ? Je n'entends pas par là les raisons symptomatiques, ni même de souffrance alléguées pour entrer en analyse. L'inépuisable débat sur la demande est là pour témoigner de la capacité humaine à supporter l'insupportable, sans pour autant chercher à engager cette entreprise de l'analyse. Laurence Khan demandait "Par où commencer ?", et elle a démontré combien dans l'analyse d'enfant cette question est solidaire du processus lui-même, et de l'anamnèse, l'origine et l'histoire. Mais pour l'adulte, le questionnement sous cette forme risque de se heurter aux incertitudes de la quête étiologique, de buter sur le choix de la névrose. En revanche, n'ayant plus à l'avant-scène les parents dont l'analyse d'enfant dépend pour son début et pour sa fin, l'analyse de l'adulte peut, elle, être mise en question directement: pourquoi cette analyse ? C'est bien évidemment la question que l'on se pose lors de la première rencontre, c'est-à-dire au moment où l'on n'a aucun élément pour y répondre, à part l'intuition. Il arrive même qu'on la pose au futur patient, comme s'il pouvait, lui, y répondre - ce dont

il se garderait probablement si effectivement il le pouvait. Freud envisageait un agencement inaugural du transfert, mais il l'envisageait comme un inconvénient accidentel, qui serait dû à des entretiens préalables trop prolongés, ou à des thérapeutiques antérieures déjà connues par le patient. Quoi qu'il en soit, il y voyait de fâcheuses conséquences : "Au moment où le patient commence son analyse le transfert est déjà établi et le médecin se voit alors contraint de le démasquer lentement au lieu d'être en mesure de le voir naître et croître sous ses yeux. Le patient conserve ainsi pendant un certain temps une avance qu'on ne lui accorde qu'à contrecœur en analyse" (*Le début du traitement* p.83, 1913). Je serais plutôt encline à penser que cette avance du patient est moins accidentelle et évitable que Freud voulait bien le concéder. Il me semble qu'elle est attestée par l'ignorance où l'on est par rapport à cette question que l'on se pose au début : pourquoi cette analyse ?

Et ensuite, que fait-on de cette question ? Dans la mesure où une analyse s'engage, le patient fait "se dérouler nettement sous nos yeux un fragment important de son histoire. Sans le transfert, il ne nous aurait probablement fourni que des renseignements insuffisants. Tout se passe comme s'il s'agissait devant nous, au lieu de seulement nous informer" (*Abrégé* p.44). Certes, il s'agit bien de ne jamais oublier que tout ceci est affaire de transfert. Pourtant, une fois l'analyse installée, il est difficile de ne pas céder à la tentation de la traiter parfois comme une relation normale, en oubliant le caractère improbable et incongru de l'intimité qui se noue ainsi. Freud lui-même, ne cédait-il pas à cette tentation lorsqu'il écrivait : "Le patient intègre son médecin dans l'une des "séries psychiques" qu'il a déjà établies dans son psychisme. Tout concorde avec les relations réelles entre le patient et son médecin quand c'est l'image paternelle qui donne la mesure de cette intégration" (*La dynamique du transfert*, p. 52). Ce que Lou Andréas Salomé n'avait d'ailleurs pas manqué d'épingler, dans son journal : "Freud traduit "transfert" par "respect", "penchant" ; aussi là où il pense au transfert sur un objet du père, il ne fait pas mention de sa racine sexuelle" (1912). Ceci n'est juste bien sûr que pour ce transfert-là, celui qui est censé coller "aux relations réelles" du patient et du médecin ; car Freud continue :

"Mais le transfert n'est pas lié à ce prototype et peut se réaliser aussi suivant les images maternelles, fraternelles, etc... Et il continue encore en se demandant pourquoi après tout le transfert est une arme si puissante de résistance, rendant les choses plus difficiles, alors qu'il pourrait au contraire les faciliter. "Voici la solution de l'énigme : le transfert sur la personne de l'analyste ne joue le rôle de résistance que dans la mesure où il est un transfert négatif ou bien un transfert positif composé d'éléments érotiques refoulés. Lorsque nous "liquidons" le transfert en le rendant conscient, nous écartons simplement de la personne du médecin ces deux composantes de la relation affective ; l'élément inattaquable, capable de devenir conscient, demeure et devient pour la psychanalyse le facteur du succès" (p. 57). Ce serait donc un transfert hors résistance que celui-là, un transfert inattaquable, qui sied aux relations réelles un transfert respectueux, dirait Lou.

Néanmoins, il se pourrait bien que ce soit encore la résistance qui enfourche le cheval de cette coopération respectueuse, et il pourrait bien s'instaurer subrepticement une fusion, moins sous forme d'une symbiose, que sous forme de la fusion de chacun avec le rôle qu'il croit avoir. Il est difficile alors d'admettre que l'on est pris pour un autre, et qu'on est partie prenante d'une scène encore toute autre que celle qu'on croit jouer. Si je me réfère à ma petite analyse, une tentation incessante était d'occuper la place de mère. Or il serait plus juste de dire que j'avais été amenée à occuper une place de mère, au même titre que tous les pseudo protecteurs qu'elle s'était donnés, la place impossible d'une mère qui n'aurait rien à voir avec le père, et dont l'amour aurait consisté à être témoin, voire gardienne, des amours de la fille avec ce père. Ce qui nécessitait en fait que j'aie une totale ignorance du père - commissaire, et ce qui lui permettrait en toute quiétude de me parler du père, l'autre, le vrai, avec lequel je n'avais effectivement rien à voir, et qu'elle ne risquait donc pas de perdre en m'en parlant.

Qu'en est-il alors de la résolution du transfert ? Si le modèle est la prise de conscience qui permettait de détacher de la personne de l'analyste les deux composantes hostile et érotique de l'attachement pour ne laisser subsister que "ce

qui se laisse justifier froidement et rationnellement" (*La dynamique du transfert*), il y a fort à parier que cette petite analyse ait laissé des investissements dont la démesure n'a pas été liquidée. Pourtant, si l'on considère ce qui, nouant l'analyse, l'a dénouée, en rendant le fantasme qui la maintenait impossible à soutenir, on touche peut-être à une de ces modifications que Freud indiquait comme repère permettant de baliser le terrain entre analyse non finie d'une part et l'analyse interminable d'autre part : "Vaincre les résistances, c'est de toutes les parties de l'analyse celle qui nous prend le plus de temps et nous donne la plus grande peine. Mais l'effort fourni porte ses fruits en provoquant dans le moi une modification favorable qui persistera toute la vie, indépendamment de l'issue du transfert" (*Abrégé* p. 48). Comment comprendre autrement cette phrase de Freud, sinon par l'idée que ce changement survient par la mise à jour de la névrose de transfert en tant que telle, c'est-à-dire par le remaniement qu'elle fait de l'histoire en télescopant le passé et le présent, et ceci indépendamment de l'issue du transfert. Voilà de 1905 à 1938, une position de Freud qui n'a pas changé, et qui lui faisait écrire à propos de la cure de Dora dont il n'avait "pas réussi à temps à (se) rendre maître du transfert" : "Néanmoins, je suis d'avis qu'il ne faut pas sous-estimer la valeur thérapeutique, même celle d'un traitement aussi fragmentaire que celui de Dora". Indépendamment de l'issue du transfert, dit-il dans *l'Abrégé*, comme il dit aussi indépendamment de l'issue symptomatique: "Si nous avons gain de cause en incitant le moi à vaincre ses résistances, la lutte qui s'engage se poursuit sous notre direction et avec notre appui. L'issue importe peu : ou bien le moi, après un nouvel examen, admet une exigence pulsionnelle auparavant repoussée, ou bien il la rejette de nouveau et cette fois définitivement. Dans les deux cas en effet, un danger permanent a été écarté" (*Abrégé* p.48). Toute la question est là comment une analyse fragmentaire, à l'issue incertaine, peut néanmoins écarter un danger permanent.

Pour ma patiente, ce qui avait occasionné l'entrée en analyse n'était pas la nécessité qu'elle avait dite de renoncer à Ernest, mais la perspective bien plus angoissante de la perte du commissaire et du fantasme de protection qu'elle avait

maintenu pour contrecarrer la perte primitive de la mère, dans un mensonge inconscient, dirait Ferenczi. Cela, elle put me le dire un an plus tard, lorsqu'elle revint pour quelques séances, pour clore, dit-elle. Me quittant, elle avait d'abord cru que c'était pour ne pas mourir de honte, mais aussi parce qu'elle était tenaillée d'une peur d'autant plus étrange qu'elle lui paraissait sans fondement : puisqu'elle avait trahi le commissaire en m'en parlant, je pouvais aussi bien le trahir à mon tour, et il pouvait finir sa carrière déshonoré. Que je sois tenue par le secret professionnel, que j'ignore le nom du commissaire, que je ne sache rien de la façon dont il la protégeait, étaient autant d'arguments qu'elle se répétait pour s'endormir le soir. Restait la peur que je le déshonore. Très vite elle avait réalisé que c'était cela même qu'elle avait découvert en analyse à propos de sa mère, et qu'elle en voulait à cette femme d'une manière qu'elle n'aurait jamais pu me dire en face. Pas alors, et peut-être pas tout à fait encore. Voilà donc où finissait l'analyse, puisque le reste était maintenant une question d'argent, dit-elle : un dilemme dont elle ignorait d'ailleurs l'issue, ne sachant pour quel risque elle opérerait : perdre cet argent ou être perdue par lui. En d'autres termes, elle essayait de le blanchir et pouvait se retrouver pauvre ou se retrouver en prison. Mais curieusement, si ces ennuis la chagrinaient, ils ne provoquaient pas d'affolement, et elle avait l'impression disait-elle de se trouver au rendez-vous d'un passé qui déployait, à retardement, ses conséquences logiques. De ce point de vue, le dénouement de l'analyse ne collait pas tout à fait au dénouement des situations présentes, mais c'était néanmoins au moment où le passé s'écrasait sur l'actualité, que ses effets étaient devenus repérables comme tels, c'est-à-dire comme transfert.

Beetschen nous a dit du transfert qu'il ne s'écrit pas, car lorsqu'on cherche à l'écrire il prend la forme d'une relation. Peut-être cela ne s'applique-t-il pas seulement à l'écriture, mais d'une certaine manière à la cure elle-même. La formulation de paraphrase serait alors : le transfert ne s'analyse pas, car lorsqu'on l'analyse, il prend la forme d'une relation ; et c'est peut-être seulement quand la relation cesse que l'on peut le cerner comme agencement de la rencontre. Certes, on ne cesse de faire des

interprétations de transfert, et dans cette cure comme ailleurs, je me suis efforcée d'analyser inlassablement la résistance chaque fois qu'elle s'emparait du transfert pour s'exprimer ; mais est-ce là pour autant analyser le transfert en tant que tel ? Ne s'agit-il pas de fragments qui se laissent saisir et travailler parce que précisément, ils ne constituent pas une totalité, c'est-à-dire que leur analyse ne menace pas immédiatement la "relation". Il reste cependant que, ce qu'on vise en fin de compte est bien la liquidation du transfert, le dénouement des liens tissés par cette névrose de transfert qui s'était imposée et avait permis la cure : "Dans le traitement psychanalytique, toutes les tendances, même les tendances hostiles, doivent être réveillées, utilisées pour l'analyse en étant rendues conscientes ; ainsi se détruit sans cesse à nouveau le transfert" (*Dora 88*). Mais ce mouvement vers ce que Freud appelle la relation véritable du patient à son médecin, ou que l'on appelle plus communément l'acheminement vers la fin de l'analyse, est peut-être moins une analyse du transfert que la mise en scène concertée d'une chute qui permette de faire de la cure une histoire, avec une fin donc, et possiblement, dans le meilleur des cas, un *happy end* : une soirée chez Freud ("E. a enfin terminé sa carrière de patient en venant passer une soirée à la maison". *Lettre à Lou* du 16/04/1900) ; ou pour Nacht, une présence plus grande, un peu plus gratifiante, l'analyste s'intégrant dans la réalité objective (in *La présence du psychanalyste*). Est-ce là analyser le transfert, ou tenter de le liquider en lui donnant des bases solides ?

Il me semble que l'effort est là d'engager la cure dans un temps où le changement puisse se repérer, un avant, un après. Mais, peut-on vraiment parvenir à détacher le présent du passé ? Est-il si rare qu'un patient lentement parvenu à la fin de son analyse s'arrête un instant sur le

seuil de la porte qu'il franchit pour la dernière fois, et dise une petite phrase qui vous donne soudain le sentiment vertigineux que tout est à commencer, comme si l'on était exactement au point de départ ? Pontalis, lors de la conférence de Beetschen, évoquait le transfert moins comme déformation que comme événement psychique nouveau : dans le transfert, l'évènement n'est pas derrière, c'est le présent, disait-il. Peut-être l'effet de l'analyse, en matière de la résolution du transfert, tient-il avant tout au repérage de cet effet de télescopage : voir le temps comme dans un rêve, où le rêveur peut se voir lui-même. Je garderai la métaphore visuelle en terminant sur une histoire de chasse, puisque j'avais suggéré qu'un lien pouvait exister entre les récits d'analyse et les récits de chasse (je parle des récits, non de l'activité, bien sûr) : en vénerie, depuis les temps les plus reculés, des chasses royales jusqu'à nos jours, il est des façons de dire qui n'ont pas changé. En voici une : lorsqu'on demande à un chasseur s'il voit l'animal, il répond généralement qu'il le voit. Il est pourtant inutile de scruter alors le bois pour apercevoir cet animal qu'on voit ; le chasseur répond toujours je le vois, que ce soit deux minutes, deux heures ou vingt ans après l'avoir vu : la chasse se dit toujours au présent. Et même devant la dépouille du cerf, les chasseurs se remémorant les péripéties de la chasse continuent de dire je le vois, comme s'il courait toujours. Il me semble qu'il en va de même pour le transfert, et qu'on peut dire je le vois, même quand on ne le voit plus, ce qui se passe pendant une bonne partie de l'analyse où précisément on le cherche, en se demandant par quels détours il se dérobe. N'empêche que lorsqu'on l'a vu une fois, on a peut-être acquis la capacité de le voir, et l'on pourra le revoir, même une fois l'analyse close.

Laurence Apfelbaum

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président. Raoul Moury
Vice-Présidents . Jean-Claude Lavie, Jean-Claude Rolland
Secrétaire Général. Jean-Claude Arfouilloux
Secrétaire Scientifique. Michel Gribinski
Trésorier. Evelyne Séchaud

Analystes en exercice à l'Institut de Formation

Annie Anzieu. Didier Anzieu. Jean-Claude Arfouilloux. Nicole Berry
Lucienne Couty. Guy Darcourt. Roger Dorey. Pierre Fédida. François Gantheret
Wladimir Granoff. Michel Gribinski. Christiane Guillement. Marianne Lagache
Jean-Claude Lavie. Danielle Margueritat. Marie Moscovici. Raoul Moury
Henri Normand. Aline Petitier. J.-B. Pontalis. Robert Pujol. Guy Rosolato
Victor Smirnoff. Hélène Trivouss-Haïk. Daniel Widlöcher

Comité de Formation

Secrétaire . François Gantheret
Danielle Margueritat. Marie Moscovici. Aline Petitier. Hélène Trivouss-Haïk
Guy Darcourt. Roger Dorey. François Gantheret. Guy Rosolato. Victor Smirnoff

Comité Scientifique

Secrétaire. Michel Gribinski
Viviane Abel-Prot. Aline Petitier. Bernard Favarel-Garrigues
Jean Laplanche. Didier Houzel. Jean Losserand. Jean-Claude Rolland

Comité de l'Enseignement

Secrétaire. Annie Anzieu
Monique Borgialli de Kermadec. Laurence Khan. Marianne Lagache
Evelyne Séchaud. François Desvignes. Michel Gribinski. Jacques Le Dem. Raoul Moury

Membres Titulaires

Mme A. ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière. 75005 Paris	47 07 43 98
Pr D. ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière . 75005 Paris	47 07 43 98
Dr J.-C. ARFOUILLOUX	85, avenue du Général Leclerc . 75005 Paris	43 22 87 72
Dr C. BARROIS	4, allée des Pinsons. Rubelle. 77950 Maincy	
Mme N. BERRY	Impasse Rollon. 76230 Boisguillaume	35 60 06 65
Mme L. COUTY	15, rue de l'Estrapade . 75005 Paris	43 26 02 75
Pr G. DAR COURT	19, rue Rossini. 06000 Nice	93 82 12 59
Pr R. DOREY	121, rue de la Faisanderie. 75116 Paris	45 04 50 19
Mme le Dr J. FAVEZ-BOUTONNIER	48, rue des Ecoles . 75005 Paris	43 54 00 52
Pr P. FÉDIDA	3, rue du Regard. 75006 Paris	42 22 07 61
M.F. GANTHERET	91, rue de Seine. 75006 Paris	43 54 69 31
Dr W. GRANOFF	5, Avenue de Montespan. 75116 Paris	47 55 65 47
Dr M. GRIBINSKI	16, rue des Minimes. 75003 Paris	40 29 99 33
Mme le Dr Ch. GUILLEMET	15, rue Michel Ange. 75016 Paris	45 27 39 74
Pr D. HOUZEL	22, rue Commandant Drogon. 29200 Brest	98 03 34 10
Mme le Dr M. LAGACHE	45, boulevard Victor. 75015 Paris	45 32 65 34
Pr J.-L. LANG	100, rue de Rennes. 75006 Paris	45 48 08 03
Pr J. LAPLANCHE		
Dr J.-C. LAVIE	55, rue de Varenne. 75341 Paris Cedex 07	45 48 37 54
Dr A. LEVY	22, avenue de l'Opéra. 75001 Paris	42 97 48 55
Mme le Dr D. MARGUERITAT	8, rue Daniel Hirtz. 67000 Strasbourg	88 35 68 40
Mme M. MOSCOVICI	26, rue Erlanger. 75016 Paris	46 5155 68
Dr R. MOURY	32, avenue Carnot. 75017 Paris	42 27 16 32
Dr H. NORMAND	27, boulevard Edgard Quinet. 75014 Paris	43 20 21 36
Mme le Dr A.PETITIER	53, rue Huguerie. 33000 Bordeaux	56 44 06 64
M. J.-B. PONTALIS	3, rue Campagne Première. 75014 Paris	43 2156 02
Dr R. PUJOL	34, rue du Bac. 75007 Paris	42 96 36 03
Dr G. ROSOLATO	140, rue Edmond Rostand. 13008 Marseille	91 53 41 79
Dr V. SMIRNOFF	3, square Thiers. 75116 Paris	45 53 36 89
Mme le Dr H. TRIVOUSS-HAÏK	15, rue Duguay-Trouin. 75006 Paris	45 48 90 19
Pr D. WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail. 75014 Paris	43 35 36 86
	32, rue Charles Baudelaire. 75012 Paris	46 28 96 06

Membres Sociétaires

M. B. BARRAU	16, rue de l'Assomption. 75016 Paris	46 47 83 42
M. G. BONNET	1, rue Pierre Bourdan . 75012 Paris	43 40 68 70
Mme F. BRELET-FOULARD	74, rue du Coudray. 44000 Nantes	40 74 79 20
Mme le Dr CAILLE-WINTER	103, avenue du Général M. Bizot. 75012 Paris	46 28 43 53
Mme M.-J. CÉLIÉ	32, avenue Félix Faure. 75015 Paris	45 58 29 30
Mme le Dr C. DESTOMBES	57, avenue Jeanne d'Arc. 59000 Lille	20 52 75 69
Dr F. DESVIGNES	74, rue Dunois. 75013 Paris	45 85 01 10
Pr R. DORON	22, rue Emile Dubois. 75014 Paris	45 65 22 80
Mme G. DUCHESNE	18, rue du Sq. Carpeaux. 75018 Paris	42 29 29 28
Mme le Dr J. DUPONT	24, place Dauphine. 75001 Paris	43 54 44 12
Dr B. FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli. 33000 Bordeaux	56 81 96 30
Mme le Dr Cl. GEISSMANN	13, boulevard Georges V . 33000 Bordeaux	56 98 29 85
Pr P. GEISSMANN	13, boulevard Georges V. 33000 Bordeaux	56 98 29 85
Dr R. GELLY	13, rue Humblot. 75015 Paris	45 79 15 47
Dr B. JOLIVET	134, rue de Courcelles. 75017 Paris	42 27 48 34
Dr R LACOSTE	59, rue du Parc . 33000 Bordeaux	56 08 88 42
Mme le Dr E. LEJEUNE	38, rue des Cordelières. 75013 Paris	43 31 94 34
M. J. PALACI	4, rue Lincoln. 75008 Paris	42 25 54 94
Dr J.-C. ROLLAND	45, rue de la République. 69002 Lyon	72 40 20 77
Mme M. ROVET	41, avenue de Saint Mandé. 75012 Paris	46 28 13 41
Mme E. SÉCHAUD	87, boulevard Suchet. 75016 Paris	45 24 67 35
Mme H. TENENBAUM	2, rue Don Calmet. 54000 Nancy	83 35 00 77

Membres Honoraires

Dr A. BERGE	110, avenue du Roule. 92200 Neuilly sur Seine	46 24 29 91
Pr A. BOURGUIGNON	18, rue Saint Romain. 75006 Paris	45 44 18 08
Mme le Dr A. DAUPHIN	24, rue Gay-Lussac. 75005 Paris	43 26 59 30
Dr C. LAURIN	205, avenue Club. Dorion. Québec. J7V 2E6 Canada	
Pr B. ARENSBURG	Avenida Primada Reig, 102 . Valence 40. Espagne	